



SK8BXL

Le skate
dans la ville



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



SK8BXL

Le skate dans la ville



Nota : les informations et recommandations développées dans la présente étude sont fournies à titre strictement indicatif et ne peuvent engager les auteurs sur l'utilisation qui pourrait en être faite.

1	INTRO· DUCTION	3
1.1	Objet de l'étude	4
1.2	Vocabulaire	5
1.3	Cadrage : le skate plutôt que la glisse urbaine	6
1.4	Le collectif Brusk	7
2	ÉTAT DES LIEUX : LA GLISSE URBAINE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	9
2.1	Bref historique du skate	10
2.2	Les disciplines de la glisse urbaine	11
2.3	Typologies des lieux et styles de pratiques	14
2.4	Lieux – Inventaire	16
2.5	Infrastructures perdues	20
2.6	Publics	21
3	ET MAINTENANT ?	25
3.1	Pourquoi encourager et favoriser la pratique du skate ?	26
3.2	Quoi ?	28
3.3	Le skatepark idéal	38
3.4	Où ?	40
3.5	Comment ?	42
3.6	Construction et aspects techniques	46
4	ET APRÈS ?	53
4.1	Règlement d'utilisation	54
4.2	Activation	55
4.3	Entretien	57
5	CONCLU· SION	59
	Glossaire	61
	Crédits photographiques	62





1

INTRO· DUC· TION

L'objectif de la présente étude est d'appréhender et motiver la construction de lieux dédiés au skate et assimilés en Région bruxelloise, et de fournir des outils effectifs pour la réalisation de ces lieux.

Le contexte des disciplines étudiées est spécifique: il fait intervenir un jargon qui lui est propre et appelle un certain cadrage. Le skate en tant qu'une des disciplines de la glisse urbaine en sera le fil conducteur, et l'association de skaters Brusk, une ressource d'information et de médiation essentielle.

1.1 → OBJET DE L'ÉTUDE

La Région de Bruxelles-Capitale n'échappe pas au phénomène de la glisse urbaine, cet ensemble de pratiques entre sport et style de vie, avec ses codes, ou ses rites.

La réalisation du square des Ursulines a été un geste significatif, car il ne répond pas seulement au besoin de skater et rider, mais il institue et officialise la présence de ses adeptes au cœur de la ville. Aujourd'hui, Bruxelles se doit de continuer à prendre en considération l'intérêt – pluriel – et le dynamisme cette pratique urbaine, et de favoriser son existence et son développement.

En tant que gestionnaire « averti » des espaces urbains et espaces verts notamment liés aux loisirs ou à la détente, l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement lance en 2011

une étude d'inventaire et prospective de la pratique des sports dits « de glisse urbaine » en Région de Bruxelles-Capitale. L'objectif de cette étude est de doter la Région d'un outil méthodologique pour la création de nouveaux lieux, à la fois dans le sens et la volonté de compléter l'offre existante mais aussi de celui de l'innovation.

La présente étude s'attachera dans un premier temps à faire le point sur la réalité contemporaine de la glisse urbaine en particulier dans le contexte bruxellois, selon un double angle d'approche : les lieux / les personnes.

Sur base de cet état des lieux, des outils prospectifs et des recommandations sont établis, parfois étayés par des références, afin de construire une vision sur le développement d'espaces dédiés à la glisse urbaine dans le contexte bruxellois.

Très simplement, des questions essentielles – Pourquoi ? Comment ? Où ? Qui ? – seront les points de départ de ces lignes directrices qui permettront à la Région bruxelloise de devenir une autre capitale, celle de la glisse urbaine européenne.



1.2 → VOCA· BULAIRE

01. C'est ainsi que Raphaël Zarka le qualifie. Raphaël Zarka (né en 1977 à Montpellier) est un plasticien français, à la fois photographe, sculpteur et vidéaste. Il est également auteur et s'intéresse particulièrement à l'histoire du skateboard.
(Source: Wikipédia)

Qui commence à s'intéresser à ces pratiques est rapidement confronté à la problématique du vocabulaire. D'abord, parce que le skate, le roller ou le BMX se fauillent littéralement entre les catégories: il s'agit à la fois d'une discipline sportive, d'un art, d'une culture.

Si c'est un sport, on entend aussi bien parler de sport extrême, sport de glisse, sport récréatif, sport fun, sport de rue, sport «punk⁰¹»...

Il est sans doute préférable de ne pas chercher à faire rentrer cette pratique dans une case. Au nom de sa richesse, de sa pluralité de formes, ou encore de la liberté revendiquée par ses adeptes.

Le vocabulaire utilisé par la discipline pose également la question de la langue, de l'usage quasi exclusif de mots anglais pour désigner les lieux, les figures ou encore les dispositifs à roues ou à roulettes prolongeant physiquement les pratiquants. Ce que l'on pourrait comprendre comme un effet de style généré par un attachement plus ou moins conscient à l'origine américaine de la plupart de ces disciplines désigne en fait une réalité urbaine parallèle, y compris pour ses pratiquants anglophones. Il ne fait aucun doute que parler de «handrail» à un skater ne lui évoque certainement pas la main courante destinée à aider certaines personnes à parcourir un escalier.

→ Le skate, représentant majeur de la glisse urbaine



1.3 → CADRAGE : LE SKATE PLUTÔT QUE LA GLISSE URBAINE

- 02. Citons aussi le terme «rouli-roulant», dont le caractère désuet justifie certainement son absence d'utilisation dans les communications de skaters.
- 03. On trouve parfois skate-parc, skate-park. Planchodrome!
- 04. Cf. 2.2, Les disciplines de la glisse urbaine

Nous avons choisi de focaliser ce document sur l'une des disciplines majeures de la glisse urbaine: le skateboard⁰² ou planche à roulettes, que nous appellerons plus simplement skate selon sa désignation communément utilisée.

Il ne s'agit donc pas de considérer le skate dans son acception générique et issue de la traduction du verbe anglais to skate: glisser, mais bien de choisir une des disciplines

de la glisse urbaine pour établir une étude généralisée à l'ensemble des disciplines. Le skateboard est en effet assez largement majoritaire dans l'univers des sports de glisse urbaine et peut donc être considéré comme représentatif.

De la même manière, pour désigner un lieu dédié à la pratique, nous préférons parler de skatepark⁰³: c'est ainsi que l'ensemble des utilisateurs, y compris les adeptes de BMX et de roller désignent ce lieu. Quant aux lieux informels ou lieux de pratique «sauvage», le terme spot est universellement utilisé par l'ensemble des disciplines.

Cela n'exclut pas pour autant de la présente étude les autres disciplines, comprenant principalement⁰⁴ le BMX et le roller, qui seront implicitement concernées par les réflexions ou recommandations éventuelles concernant le skate, pour peu que cela soit pertinent. Les éventuels cas particuliers et singularités de ces autres disciplines seront mentionnés, notamment lorsqu'il s'agit des principes d'aménagement, car c'est généralement dans ce domaine que les spécificités sont susceptibles d'apparaître.

→ 2.2 Les disciplines de la glisse urbaine



1.4 → LE COLLECTIF BRUSK

05. Le champ d'action de ce collectif, également suggéré par son nom, vise essentiellement Bruxelles, ce qui ne l'empêche pas pour autant d'intervenir sur l'ensemble du territoire belge et d'être à l'écoute de ce qui se dit ou se fait au niveau mondial. À noter que le projet d'activités du collectif sur le square des Ursulines a été repris par l'asbl Skateboarders, et qu'à l'heure de la publication de la présente étude, Brusk n'existe plus.

Cette étude bénéficiera de la connaissance à la fois théorique et de terrain du collectif de skaters Brusk⁰⁵, dont le nom provient de la conjonction des mots «urban» et «skate».

Le collectif Brusk est un groupe d'action et de réflexion sur les thématiques liées à la pratique du skateboard.

↓ Manifestation du collectif Brusk

Il promeut ses activités avec comme méthodologie l'organisation collective et l'implication des jeunes à tous les niveaux de décision et d'exécution dans les différents projets.

Les objectifs généraux de ses initiatives sont :

- la formation des jeunes en favorisant la rencontre, l'échange et la «démocratie urbaine» ;
- le développement et la démocratisation du skateboard et de toute la culture s'y attachant.





2

ÉTAT DES LIEUX

LA

GLISSE URBAINE

EN RÉGION
DE BRUXELLES-
CAPITALE

L'état des lieux de la pratique des sports de glisse urbaine en Région bruxelloise permettra à la fois la compréhension préliminaire de l'objet et du contexte, ainsi que de dégager des problématiques et enjeux essentiels nécessaires à l'étude prospective pour de nouveaux lieux ou équipements dédiés.

L'analyse du contexte bruxellois sera axée dans un premier temps sur la définition de la glisse urbaine et des disciplines qui la composent, puis s'attachera à décrypter le paysage de la glisse, selon les lieux qui le caractérisent et les personnes qui le composent.



2.1 → BREF HISTORIQUE DU SKATE

06. Aujourd'hui encore, quelques puristes recherchent spécifiquement ce type de spot.
07. Fossé pour la conduite des eaux de pluie et crues. Très nombreux sous une forme bétonnée aux États-Unis.

↓ L'ancien skatepark des Brigittines, Bruxelles

Du point de vue historique, le skateboard est né dans les années 30, lorsque des enfants s'amusaient à bricoler des trottinettes de fortune à base de vieux patins et de cageots en bois. Le guidon archaïque a très vite disparu, car ne servant pas à diriger le véhicule.

Mais l'avènement réel du skate tient plutôt au détournement par des surfeurs de piscines vides en Californie, à l'occasion d'une sécheresse importante. Ce détournement aura laissé au moins deux termes importants dans l'univers du skate: pool-replica, désignant les formes creuses et courbes conçues pour le skate, mais en référence directe aux piscines originelles, et spot, terme utilisé par les surfeurs pour désigner une plage particulièrement attractive pour ses vagues.⁰⁶

Depuis, l'histoire du skate s'est construite sur la recherche et la découverte de divers supports skatables, qualifiés par Raphaël Zarka de «vagues pétrifiées»: ouvrages utilitaires ou infrastructures en béton, tels que des ditches⁰⁷, conduites forcées de barrages, sections de pipelines, plans inclinés, etc. La seconde ère du skate sera marquée par cette même recherche appliquée cette fois dans l'environnement urbain.

En Europe, Le skate fait son apparition en 1963.



2.2 → LES DISCIPLINES DE LA GLISSE URBAINE

SKATE

08. [Source: Wikipedia](#)
09. [Rappelons que le skateboard fut aux origines également appelé sidewalk-surfing, ou surf des trottoirs.](#)

↓ [Pratiquant de longboard](#)

Le skateboard (ou planche à roulettes) est composé d'un plateau (planche, « deck », ou « board ») sous lequel sont fixés deux essieux (dits aussi « trucks ») permettant de maintenir sur chacun d'eux deux roues. Elle peut servir à se déplacer en roulant sur ses quatre roues, mais surtout à réaliser certaines figures (« tricks »), en environnement urbain (appelé « street ») ou dans des lieux spécialisés, les skateparks. Le pratiquant de ces

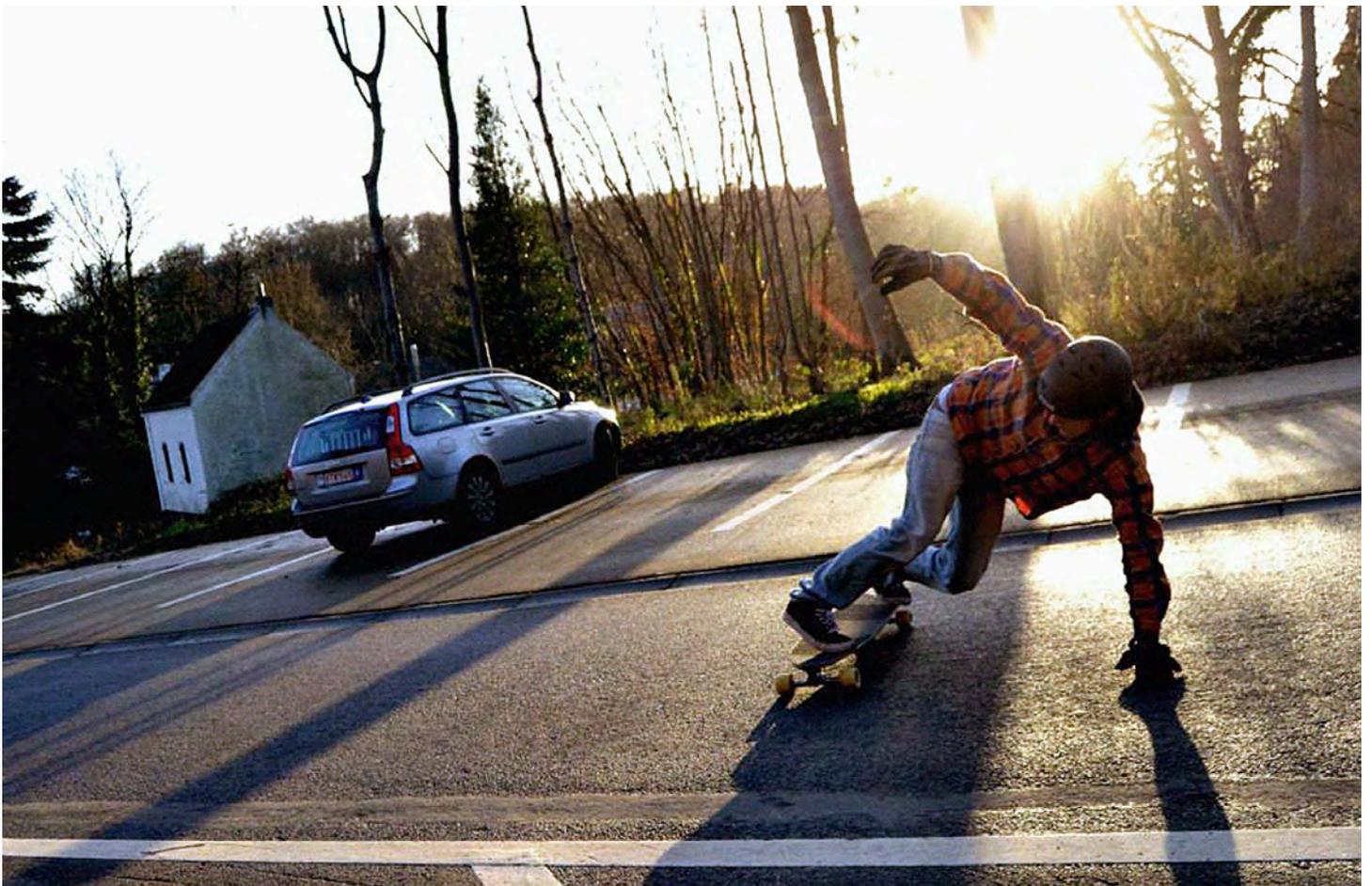
disciplines est dénommé « skater » (ou « skateboarder », du terme anglophone).⁰⁸

À noter que le skate devrait faire son entrée dans les disciplines olympiques à l'occasion des jeux de 2016.

LONGBOARD

Le longboard est une variante allongée du skateboard. Sa longueur accrue confère plus de stabilité à la planche, dotée également de roulettes plus grandes, plus larges et à la gomme moins dure. Ces caractéristiques adaptées aux matériaux moins lisses orientent son utilisation vers le cruising, la descente, le slalom ou plus simplement le transport.

Parmi ces usages, le cruising est particulièrement intéressant, parce qu'il peut être défini comme un mélange de mobilité et de ludicité. Les adeptes de cette variante parcourent la ville en effectuant des trajectoires souples et mettant en œuvre des postures qui ne sont pas sans rappeler le surf⁰⁹. Ou comment joindre l'utile à l'agréable...



BMX

BMX est la contraction de bicycle-motocross. Historiquement, ce sont des vélos construits par des adolescents qui n'avaient pas les moyens d'avoir une moto. Ce sont des vélos relativement petits et compacts, équipés de roues de vingt pouces. Les autres caractéristiques de ces vélos diffèrent en fonction des quatre sous-disciplines du BMX :

— Race

C'est la variante la plus ancienne du BMX : les pratiquants roulent sur un circuit ouvert constitué de bosses et de virages relevés, ressemblant à une piste de motocross. Le BMX race est une discipline olympique depuis 2012. Il est également question d'intégrer le BMX freestyle aux Jeux olympiques de 2016.

— Dirt

Le principe du dirt est d'effectuer des sauts éventuellement agrémentés de figures sur un champ de bosses en terre.

— Street/Freestyle

La pratique de BMX street ou BMX freestyle est comparable à celle du skate : elle utilise de la même manière les reliefs et aspérités de la ville, du mobilier urbain. À noter que la taille plus importante des roues du BMX comparativement au skateboard et roller leur permet l'accès à davantage de spots, notamment ceux construits avec des pavés.

— Flatland

Le flatland est une variante du freestyle consistant à effectuer des figures acrobatiques sur des sols plats et lisses, avec un maintien de l'équilibre et la recherche de postures originales. Les adeptes de flat ne pratiquent quasiment jamais les autres disciplines du BMX. Les mouvements quasi chorégraphiques du flat permettent également de rapprocher cette pratique des danses urbaines telles que le breakdance.

↓ Pratiquant de BMX street



↓ Pratiquant de BMX flatland



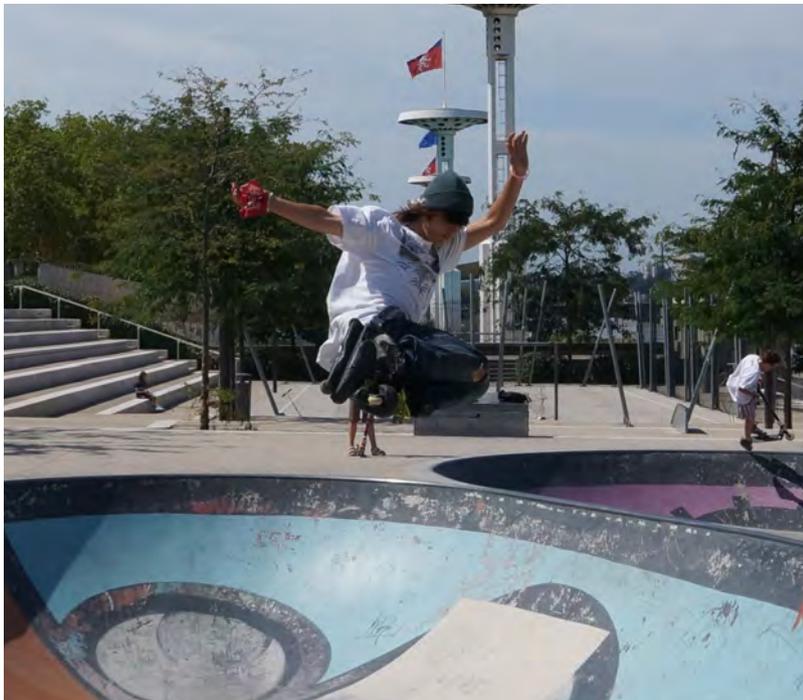
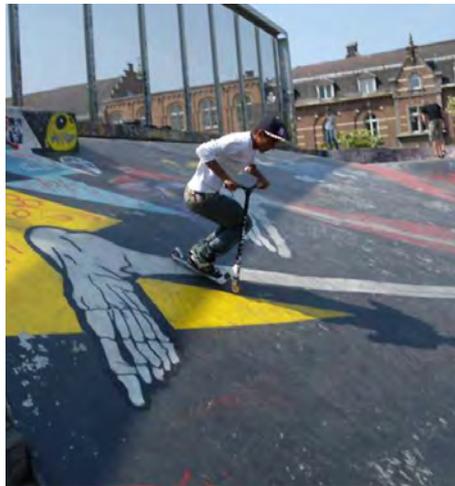
ROLLER

Si les origines du skateboard sont dans le surf, le roller skating hérite davantage du patinage sur glace. Historiquement, les premiers rollers possédaient quatre roulettes. À l'instar du BMX, il existe plusieurs variantes de la discipline :

— Roller-Quad

Cette variante fait l'objet d'une «renaissance», dont l'intérêt se trouve avant tout dans l'affirmation de ses adeptes pour un certain style old school, impliquant l'usage de ces rollers sur piste et/ou pour la danse.

→ Praticant de trottinette
↓ Roller agressive



— Agressive

Il s'agit à la fois du pendant des pratiques du skate et du BMX, aussi bien en rue que dans des lieux dédiés. L'agressive (terme anglais) se distingue d'une pratique classique par la recherche des possibilités de figures sur les aspérités urbaines ou au sein des skateparks. Les rollers adaptés à la pratique agressive sont reconnaissables par le fait qu'ils ne comptent que deux roulettes alignées, laissant un espace pour les grinds.

— Vitesse

S'il est bien un dérivé du roller, le roller de vitesse ne peut pas être à proprement parler considéré comme sport de glisse urbaine, car son usage est intégralement lié au déplacement.

Il n'en est pas moins intéressant justement en tant qu'un des modes de déplacement doux.

PRATIQUES ÉMERGENTES (TROTINETTES, VTT, ETC.)

En plus des trois autres «grands» représentants des sports de glisse urbaine précédemment analysés, d'autres pratiques plus rares méritent cependant un bref arrêt.

— Trottinette

La trottinette, parfois appelée kick-scooter, est de plus en plus présente dans les skateparks ou en ville. Il n'est pas rare d'en voir des adeptes au square des Ursulines. Sans doute par son hybridité entre skate et BMX, il semble plus facile de réaliser des acrobaties au guidon de cet engin. Les adeptes de la trottinette sont le plus souvent des enfants ou de jeunes adolescents.

— VTT

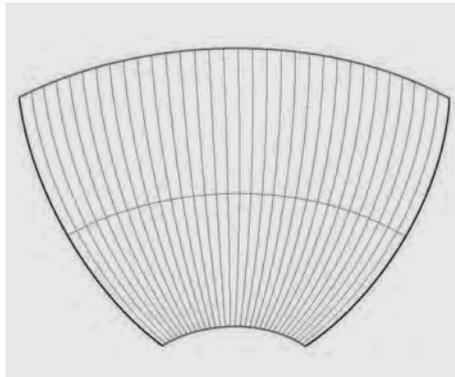
Également visibles en ville ou dans les skateparks, des VTT spécifiques, dits de street, que leur compacité, leur renforcement et leurs équipements (pneus lisses) apparentent aux BMX.

2.3 → TYPOLOGIES DES LIEUX ET STYLES DE PRATIQUES

10. Le terme run ne trouve pas de traduction directe en français. Il s'agit du moment pendant lequel un skater est mobile, à la recherche de vitesse et de trajectoires.
11. Ditch : terme anglais désignant un fossé. Les «ditches» californiens étaient souvent bétonnés et étaient historiquement utilisés comme terrain de jeu par les premiers skaters.

→ Principe de la double courbure
↓ Bowl de Flémalle

La classification qui suit concerne indistinctement les lieux et les styles de pratiques, les derniers étant largement dépendant des premiers.



COURBE

— Bowls et Pools

À de rares exceptions, seuls les lieux dédiés et conçus pour le skate permettent de skater des courbes : il s'agit des bowls, également appelés pools lorsqu'ils sont conçus en référence directe aux piscines californiennes. Dans ce dernier cas, le but est de reprendre un maximum d'attributs de ces piscines : margelles arrondies préfabriquées, mosaïques décoratives, marches d'escalier, etc. Les bowls sont généralement construits en béton, plus rarement en bois et développent une géométrie à double courbure, composée principalement d'arcs de cercle aux rayons de courbure précis.

La courbe permet un mouvement quasi continu (effet pendulaire) et des trajectoires relativement fluides, appelées lignes. L'aboutissement plus ou moins vertical des courbes permet un changement de trajectoire aisé, par phénomène de virage relevé, ou par le biais d'une figure exécutée au niveau du coping ou au-delà de manière aérienne, et permettant de pivoter ou basculer. Lorsque l'infrastructure est constituée de plusieurs bowls communiquant entre eux, on parle de combi-bowl.

— Flow-Course

Le flow-course est conçu pour permettre des runs¹⁰ de plus grande durée. Ici prime la possibilité de faire des lignes rapides et fluides. Le flow-course se compose généralement d'éléments venus tant du street que du bowl.

— Snake Run

Le snake run est une forme particulière du flow-course, inspiré entre autres des ditches¹¹ et dont la forme générale fait penser à la trace laissée par un serpent sur le sable. Le parcours à travers ce type d'infrastructure a un début et une fin, mais ne permet pas de boucle.

— Half-Pipe

Le half-pipe, fait figure d'exception dans l'univers courbe du skate par sa forme géométrique très régulière à simple courbure, en forme de demi-cercle ou de U, avec des parties planes verticales et/ou horizontales. Sa forme permet de le réaliser avec d'autres matériaux que le béton et pouvant être cintrés. De ce fait, on a tendance à le considérer comme un module spécifique au street-park, alors que les principes cinétiques demeurent du registre de la courbe.

STREET

12. Terme utilisé par le sociologue Jacques Caroux initialement pour comparer le skate au camping, en tant que pratique d'abord non cadrée puis donnant lieu à la création d'équipements dédiés.
13. Figures. Une figure en particulier, le Ollie (saut simple avec les deux pieds restant en contact avec la planche), a permis la conquête de l'orthogonalité de la ville.
14. Les surfaces courbes sont généralement assez rares.

Le terme street désigne la pratique du skate sur la ville, à la fois de manière informelle (skate sauvage¹²) ou au sein d'espaces dédiés dont la conception s'inspire des formes urbaines.

Les lieux utilisés pour cette forme de pratique sont ainsi très divers: cela va de la simple surface horizontale et suffisamment lisse permettant de réaliser des tricks¹³ aux plans inclinés, surfaces courbes¹⁴, dénivelés en tous genres dont les plus fréquents sont les escaliers et le mobilier urbain. Lorsqu'un lieu représente un intérêt particulier pour les skaters et est fréquenté régulièrement,

celui-ci est désigné par le terme spot. Pour des reliefs très ponctuels à la fois dans le temps (utilisation opportune le long d'un parcours, par exemple) et dans l'espace (muret, seuil, borne d'incendie, etc.), on parlera plutôt de dots.

Ce phénomène a donné lieu à la création de très nombreux streetparks, espaces composés de modules le plus souvent préfabriqués et posés sur une dalle plane. Chaque module est supposé reproduire des formes architecturales rencontrées en ville. Actuellement, certains streetparks sont conçus de manière à ressembler le plus possible à un espace urbain courant.

↓ Half-pipe au parc
Roi Baudouin à Jette
⇓ Flow-course d' Ostende

↓ Streetpark à Anvers



2.4 → LIEUX – INVENTAIRE

15. Glissade en faisant racler les parties métalliques du skate sur le support.

Un inventaire portant sur l'ensemble des lieux de skate en Région de Bruxelles-Capitale a été réalisé en collaboration avec le collectif Brusk. Cet inventaire est ici structuré en fonction du statut de l'espace utilisé par les skaters : de l'interdiction à l'encouragement de la pratique. L'inventaire détaillé, comprenant les caractéristiques typologiques, les indications géographiques et les remarques d'ordre qualitatif, est en annexe.

--> [Annexes / 1. Inventaire détaillé, disponible sur \[www.bruxellesenvironnement.be\]\(http://www.bruxellesenvironnement.be\)](#)

LES LIEUX D'INTERDICTION DU SKATE

« Quand le banc est abîmé, c'est dommage pour la personne qui veut s'asseoir dessus, et c'est dommage aussi pour le skater qui ne peut plus le skater. »
Raphaël Zarka

Le fait de faire du skate sur le mobilier ou les éléments d'architecture induit une certaine altération de ces supports de pratique. Cette altération peut prendre diverses formes, telles que l'usure de la protection des éléments métalliques, cassure des arêtes de béton ou de pierre, etc.

↓ [Skateboarders sur la place Flagey](#)



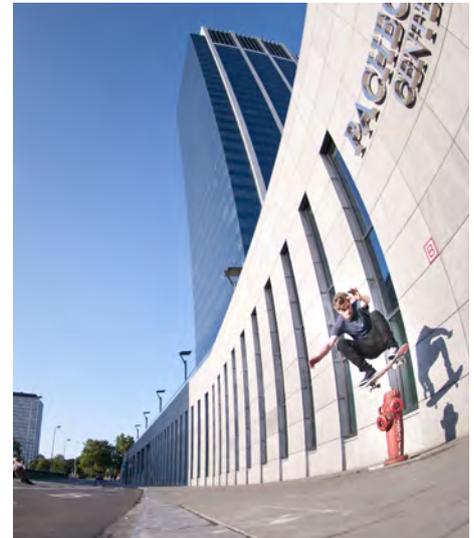
Il est nécessaire de préciser que la destruction ou l'altération résultant de cette appropriation n'est jamais un but en soi pour les skaters, mais la simple conséquence de cet usage singulier de l'espace public.

La pratique du skate dans l'espace urbain peut être vécue comme agressive à l'encontre des autres usagers : la vitesse, les chocs, le bruit et les chutes participent de cette vision négative.

Ce sont principalement ces deux aspects qui amènent des collectivités à doter les espaces publics qu'elles gèrent de dispositifs anti-skate, ne sachant pas comment régler le problème des dégradations autrement. Il s'agit le plus souvent de saillies métalliques disposées précisément là où les skaters sont susceptibles d'effectuer des grinds¹⁵, afin de les en empêcher.

Au-delà du parti pris évident en faveur des modes d'appropriation de l'espace public dont le skate fait partie, l'usage de ces dispositifs prohibitifs est à déplorer, car ils altèrent aussi l'image accueillante que se doit de donner un lieu public à l'ensemble des utilisateurs. Ces dispositifs interdisent en outre l'existence du contrôle social que peut apporter la présence de skaters sur l'espace public. Une réflexion au moment de la conception des espaces publics incluant des choix de mobilier ou de matériaux résistants (pierre bleue, acier) est donc à privilégier.

↓ [Le «street», pratique du skate en ville](#)



LE SKATE SAUVAGE

16. Le mont des Arts est supposé être concerné par une interdiction d'y skater. Aucun document, règlement ou arrêté royal n'est cependant mis en évidence sur le site. Les forces de l'ordre peuvent éventuellement invoquer la notion de trouble à l'ordre public pour le débarrasser des skaters.
17. L'expérience de la plupart des constructeurs spécialisés et reconnus dans le milieu s'est forgée ainsi.

Le skate sauvage désigne la pratique du skate en dehors des lieux prévus à cet effet. Rappelons qu'aux origines du skate, aucun endroit dédié n'existait. L'appropriation des formes et aspérités urbaines skatables constitue ainsi un retour aux sources de la pratique.

En Région bruxelloise, les spots principaux sont :

- mont des Arts¹⁶, Bruxelles-Ville;
- parvis de la banque ING, sur la petite ceinture à hauteur de la rue du Trône, sur la commune de Bruxelles-Ville;
- gare de Bruxelles-Luxembourg, Ixelles;
- Cité administrative et parvis de la Tour des Finances, Bruxelles-Ville;
- parc Gaucheret, Schaerbeek.

DO IT YOURSELF

Parmi les adeptes de skate, certains sont à ce point passionnés qu'ils n'hésitent pas à mettre la main à la pâte (plus exactement dans le béton ou le bois...) et devenir ainsi constructeurs¹⁷. Cette pratique, lorsqu'elle est spontanée et non officielle, est appelée do it yourself (DIY). En général, ces skateparks sont en outre érigés en des lieux non autorisés.

Si l'existence de tels lieux pirates en Région de Bruxelles-Capitale nous est connue, il est évident que les auteurs ou habitués de ces lieux les protègent et ne souhaitent pas divulguer leur localisation.

Le risque est d'être expulsé des lieux investis ou de voir les constructions détruites.

Il faut en outre préciser que le recours à l'autoconstruction n'est pas limité au monde du skate, et est aussi présent de manière significative dans le domaine élargi du jeu en général.

--> [Le jeu dans la ville, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

→ Construction «DIY»
↓ Skaters au mont des Arts



Rappelons enfin que les DIY sont souvent à l'origine de la constitution d'associations officielisées en asbl, à l'image du collectif Brusk, qui peuvent dès lors apporter leur aide et leur soutien technique aussi bien aux skaters qu'aux maîtrises d'ouvrage et administrations désireuses de créer un équipement. Citons comme exemples les skateparks de Namur, Havelange et Flémalle, issus d'atelier participatifs (dessin et/ou construction).



LES LIEUX DÉDIÉS À LA PRATIQUE

Généralement, les lieux dédiés à la pratique sont appelés skateparks. Ils varient en fonction des styles de pratiques qu'ils permettent et de leur procédé constructif :

— Équipements modulaires

Il s'agit des skateparks «sur catalogue», composés de modules assemblés ou indépendants posés sur une dalle de béton ou d'enrobé routier. La structure des modules est en acier, tandis que le matériau des surfaces de roulement peut varier : inox, stratifié, polyester, bois, etc.

En Région de Bruxelles-Capitale, les skateparks principaux sont :

- parc d'Evere ;
- parc de la Jeunesse, Jette ;
- Athénée royal Serge Creuz, Molenbeek (accès privé) ;
- stade Vander Putten, Anderlecht (accès privé).

— Équipements monolithiques ou intégrés

Il s'agit de constructions non amovibles, et intégrées au continuum urbain. Le matériau de construction est très majoritairement le béton, éventuellement complété de pierre ou d'éléments métalliques. Cette typologie présente des avantages en termes de durabilité et d'intégration environnementales développés plus loin dans cette étude.

--> [3.2 Béton vs Modules](#)

--> [3.6 Construction et aspects techniques](#)

En Région de Bruxelles-Capitale, les skateparks intégrés principaux sont :

- streetpark des Brigittines, commune de Bruxelles-Ville ;
- Wiener, commune de Watermael-Boisfort.

↓ [Le skatepark d'Evere](#)



18. À notre connaissance, seul le skatepark KAP 686 à Cologne fait preuve d'une hybridité comparable.
19. La Roller Parade est un événement permettant aux pratiquants de roller, vélo, etc. de traverser la ville de manière privilégiée et de sécurisée face aux automobilistes. Cet événement est organisé et géré par une société privée et sponsorisé par des marques commerciales dont la visibilité est très importante.

— Le cas du square des Ursulines

Les skaters le nomment skatepark des Ursulines ou Ursu, mais son nom officiel est bien square des Ursulines. Cette différence est fondamentale, car elle résume à elle seule l'intérêt de cet espace quasi unique¹⁸ dans le monde. Il s'agit donc avant tout d'un espace public adapté au skate, conçu de manière à ne pas exclure les autres utilisateurs de l'espace public. Il est notamment assez frappant d'apercevoir sur ce lieu des personnes âgées, des lecteurs, qui a priori ne partagent en rien la culture skate, et profitent néanmoins des assises, sans que l'agitation ne semble être un problème, bien au contraire.

PRINCIPAUX LIEUX DES AUTRES PRATIQUES DE GLISSE URBAINE

— BMX Race

La Région de Bruxelles-Capitale ne dispose pas de piste ni de club de BMX-Race.

— BMX Dirt

- Potatoes, à Anderlecht, sous le Ring (spot non officiel);
- Boitsfort-Auderghem (spot non officiel, localisation précise protégée);
- Woluwe-Saint-Lambert (spot non officiel, localisation précise protégée).

— BMX Flatland

- Trône, parvis de la banque ING, commune de Bruxelles-Ville (spot non officiel);
- mont des Arts, commune de Bruxelles-Ville (spot non officiel).

— Roller

- bois de la Cambre, Bruxelles (spot officiel);
- parc Georges Henri, Woluwe-Saint-Lambert;
- Roller Parade¹⁹.

↓ Spot de BMX dirt à Anderlecht



2.5 → INFRA- STRUCTURES PERDUES

Pour le collectif Brusk, il existe un autre angle d'approche possible pour déterminer un classement cette fois plus qualitatif des lieux dédiés au skate. Ainsi, sont désignés comme «infrastructures perdues» les lieux dont l'inadéquation à la pratique, les difficultés d'accès ou encore la non-intégration de ces équipements dans leur environnement

sont la cause d'un désintérêt partiel ou total de la part des skaters, résultant finalement en la désertion du lieu.

Sur une vingtaine de lieux aménagés spécifiquement pour la pratique du skate en Région de Bruxelles-Capitale, près la moitié sont considérées comme des infrastructures perdues.

Ce constat invite à insister sur la nécessité de considérer ces équipements de la même manière que n'importe quel projet architectural ou urbain: l'objet doit être lui-même optimal en regard de sa fonction, et doit être conçu avec une attention élargie au contexte.

--> [Annexes / 1.3 Inventaire détaillé / Analyse des sites, disponible sur \[www.bruxellesenvironnement.be\]\(http://www.bruxellesenvironnement.be\)](#)



2.6 → PUBLICS

DES CHIFFRES ?

Actuellement, il est impossible de disposer de chiffres précis nous informant du nombre de pratiquants pour chaque discipline. Cette inconnue est due à l'absence de clubs ou d'institutions de type fédération. L'accès à ces chiffres serait pourtant une information précieuse, et potentiellement un argument en faveur de la création d'équipements dédiés. à titre d'exemple, ces données statistiques permettraient de déterminer si l'installation d'un équipement de qualité est un facteur encourageant pour la découverte et la pratique des sports de glisse urbaine.

Nous pouvons néanmoins avoir un « ordre d'idée ». Interrogé sur la question, un importateur de matériel de skate nous indique que plusieurs milliers de personnes possèdent un skate en Région de Bruxelles-Capitale, et environ cinq cents le pratiquent régulièrement.

Les organisateurs de la Roller Bike Parade en Région de Bruxelles-Capitale indiquent entre 4000 et 6000 participants (roller et vélos) répartis sur douze événements pour l'année 2012.

↓ Quelle place pour les filles ?



ASPECTS SOCIOLOGIQUES

— Une pratique essentiellement adolescente et masculine ?

De toute évidence, le skate est pratiqué essentiellement par les adolescents, avec un élargissement aux plus jeunes et plus âgés, fixant plutôt la tranche d'âge à 12-25 ans. Toutefois, plusieurs générations de jeunes sont devenues, depuis les années 70, des utilisateurs adultes. Ainsi, les parents transmettent de plus en plus leur passion à leurs enfants, permettant de parler pour la première fois de transmission intergénérationnelle de cette passion. L'âge des skaters est donc de plus en plus variable.

Le skate et le BMX sont des disciplines très majoritairement masculines. Le roller compte parmi ses adeptes une proportion plus importante de femmes, sans doute en raison du fait que cette pratique est davantage utilisée comme moyen de déplacement ou en tant qu'activité fitness, et plus rarement comme discipline acrobatique.

Cette sous-représentation féminine se retrouve dans la majorité des sports (pour des raisons culturelles, physiques et sociétales), mais un des facteurs spécifiques au skate est que les femmes ressentent plus facilement de l'insécurité dans l'espace public. Cette tendance ne favorise donc pas l'appropriation du domaine public, par quelque moyen que ce soit.

Pour permettre à la gent féminine un meilleur accès à ces disciplines, il serait certainement opportun de réaliser une enquête, qui viserait d'une part à déterminer et quantifier les raisons précises de cette sous-représentation, et d'autre part à faire ressortir des propositions permettant d'améliorer la situation.

Enfin, sur base de ces constats, il pourrait être opportun d'organiser des événements mettant en avant la pratique féminine. Pourquoi pas un contest « Girls Only » ?

→ **Jeu dans la ville / «Enjeux sociaux, le jeu pour tous», disponible sur www.bruxellesenvironnement.be**

— Attractivité : locaux & visiteurs

Les locaux sont les skaters utilisant un skatepark très régulièrement. Ils en deviennent parfois gestionnaires implicites : ils y organisent des événements et se mobilisent lorsqu'il s'agit de réaliser des réparations ou d'améliorer l'équipement.

Les visiteurs fréquentent un lieu de manière occasionnelle, voire unique. Ils viennent, pour la plupart, d'une autre ville (ou d'un autre quartier pour les installations de moindre importance).

PUBLICS CONNEXES

Si les équipements dédiés au skate concernent en premier lieu les skaters, ils impliquent une certaine diversité de personnes dont les préoccupations, les liens avec les pratiquants ou le rapport au lieu sont très variés :

- Passants et touristes : il s'agit du groupe dont le lien avec le skatepark est le plus aléatoire.
- Pour autant, leur présence est importante, car elle fait écho au spectacle volontaire ou involontaire créé par les skaters. Dans certains cas, la présence de public conditionne même l'intérêt que peut avoir le fait de faire une figure.
- Les passants et touristes qui passent à proximité d'un spot ou d'un skatepark s'arrêtent parfois pour assister, fascinés ou dubitatifs, aux acrobaties ou tentatives de figures.
- Les proches : le groupe des proches regroupe les personnes qui ne viennent pas sur le lieu de skate par hasard. Il

peut s'agir de la compagne ou du compagnon du skater, des «groupies», des amis non pratiquants, etc.

- Les parents ou accompagnateurs : il s'agit ici des personnes dont la présence est nécessaire pour la surveillance des enfants.
- Gestionnaires des sites : les gestionnaires des sites ne fréquentent pas forcément régulièrement les lieux de skate, mais sont fortement impliqués dans le processus de concrétisation d'un projet et dans l'accompagnement et l'activation du lieu une fois ouvert au public. La gestion des sites comprend également le nettoyage et l'entretien régulier des équipements, ce qui induit une présence plus régulière sur les lieux.
- Les médias et le monde de la communication commerciale fréquentent les lieux de skate de manière beaucoup plus occasionnelle. Le skate et les skateparks véhiculent une image jeune et branchée qui possède une valeur importante en communication et en publicité. En témoigne les nombreux spots publicitaires qui utilisent l'image du skate.

La présence de ces différents groupes d'utilisateurs «indirects» des lieux dédiés au skate doit être prise en compte dans la conception des futurs espaces de skate et plus particulièrement des aménagements connexes, au même titre que l'attention portée aux pratiquants eux-mêmes. La prise en compte immédiate de ces publics permet en outre de favoriser considérablement la mixité des publics qui fréquenteront le site.

--> **3.2 Aménagements périphériques**

→ **Spectatrices au skatepark des Brigittines**



État des lieux: la glisse urbaine

↓ Les skateparks servent parfois de terrains de jeu pour les enfants



les surfaces qui deviennent dès lors des terrains de jeu de par leur singularité vis-à-vis des espaces urbains courants. La présence de ces enfants est parfois vécue comme une gêne par les utilisateurs plus expérimentés ou réguliers des lieux. Souvent, ces enfants n'ont pas conscience de la présence des autres utilisateurs et du danger que représentent leur présence et leur relative maladresse.

--> **3.3 Le skatepark idéal**

CONTRÔLE SOCIAL

En tant que spectacle urbain, le skate génère une présence de public connexe sur ses lieux de pratique. Celle-ci peut avoir un effet positif de contrôle social. De ce fait, l'implantation de l'espace de skate de manière à éviter son isolement est un enjeu essentiel.

--> **3.4 Où?**

--> **Le jeu dans la ville, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be**

LE CAS DES ENFANTS « PLAINE DE JEUX »

Les enfants surnommés par les skaters «enfants plaine de jeux» ne sont pas à considérer strictement comme publics connexes. Ils exploitent la topographie des lieux, mais à des fins strictement ludiques. À vélo, à trottinette ou à pied, les enfants expérimentent







3

ET MAINTENANT ?

Après cet état des lieux, il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les arguments en faveur de l'amélioration de l'offre de lieux dédiés ou permettant la pratique du skate, à travers la question: quels sont les apports de cette pratique sur la ville, et réciproquement ?

La prospection pour des projets nouveaux et innovants fera appel à l'établissement d'une méthodologie de repérage des lieux les plus opportuns et de définition des besoins de la capitale.

Ensuite, la réflexion sera construite autour de lignes directrices et exemples orientés vers le développement de lieux innovants ou inédits, éventuellement atypiques, et favorisant la mixité des usagers et l'appropriation des espaces publics. Des lieux «décloisonnés», ouverts sur l'environnement.

Enfin, nous aborderons les éléments de base que les maîtres d'ouvrage et concepteurs doivent connaître. Car un skatepark, c'est un peu plus qu'un simple aménagement paysager.

3.1 → POURQUOI ENCOURAGER ET FAVORISER LA PRATIQUE DU SKATE ?

20. Tony Hawk est un skateboarder professionnel. Il est considéré comme l'un des meilleurs skaters de tous les temps. C'est un pionnier de la planche à roulettes dite « verticale ». (Source: Wikipédia)
21. Source: Wikipédia

«Pourquoi les skateparks sont-ils aussi importants? Souvent, les sceptiques n'ont pas la moindre idée de leurs avantages, qui vont bien au-delà du cercle des skaters pratiquants.»
Tony Hawk²⁰

ESPACE PUBLIC

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous (...)²¹
L'espace public se caractérise aussi, la plupart du temps, par la liberté d'y accéder.

L'espace public est une valeur à défendre. Le skate réalise en quelque sorte une forme de subversion positive, en mettant en évidence

le fait que l'espace public, pour mériter pleinement ce nom, doit être capable de supporter toute forme d'appropriation ou pratique créative, tant qu'elle ne met pas en défaut les autres principes de liberté.

LE SKATE, COMPOSANTE MAJEURE DE LA CULTURE URBAINE

Du fait de ses origines, le skate est éminemment urbain. Ce cadre géographique le fait appartenir au vaste ensemble des cultures urbaines, regroupant en une seule et même locution des activités à la fois sportives, artistiques et culturelles. En particulier, il existe un art graphique spécifique lié au skate, généralement empreint d'une certaine dureté ou violence. De même, les skaters partagent consciemment ou non un certain style vestimentaire et un style musical privilégié. Cependant, l'émergence actuelle du skate à travers des catégories de population de plus en plus diverses a tendance à faire disparaître cette identité spécifique.

SKATE = MOBILITÉ

En tant que mode de déplacement doux, le skate peut également constituer un vecteur significatif de promotion de principes d'aménagements urbains tels que l'espace partagé. Dans le trafic automobile, la présence d'un skater, particulièrement vulnérable face aux conducteurs, met en évidence le besoin d'adapter la ville contemporaine à ces moyens de déplacement susceptibles de la sauver de l'entropie.



Et maintenant ?

LE SKATE: UN JEU, UN SPORT ET UN ART

Comme expliqué dans l'étude « Le jeu dans la ville », le jeu est un facteur indispensable de développement personnel. En tant que jeu, le skate a donc sa place dans le fonctionnement de la société. À l'instar d'autres disciplines sportives ou chorégraphiques, il contribue au développement de nombreuses aptitudes physiques et mentales: équilibre, créativité, persévérance, dépassement de soi, etc.

--> **Le jeu dans la ville / Enjeux sociaux et individuels, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be**

↓ **Trick en action: un grind sur un ledge**

LE SKATE, UN SPECTACLE

La capitale ne déroge pas à la nécessité d'un certain marketing urbain. L'image que renvoie la ville est importante, car son attractivité globale et touristique en dépend. Il n'est pas rare de trouver des images promotionnelles de villes ou des perspectives d'aménagement urbain mettant en scène des skaters, vendant ainsi une ville « dynamique » et « ouverte ». La ville se doit donc de se scénographier elle-même, et le skate est un moyen spectaculaire – littéralement – de participer à cette scénographie urbaine par l'ajout au décor d'une chorégraphie singulière.

Signe révélateur de l'importance de ces espaces témoins du dynamisme bruxellois, le square des Ursulines se voit repris dans des guides touristiques comme « place to be ».



SKATE ET IDENTITÉ SOCIALE

Les skaters forment un groupe peu déterminé sociologiquement: les skaters revendiquent une quasi-absence de règles définissant l'appartenance au groupe. D'habitude très déterminants socialement au moment de l'adolescence, les goûts musicaux ou vestimentaires sont secondaires par rapport au dénominateur commun qu'est la pratique. On trouvera éventuellement des sous-groupes de skaters partageant les mêmes styles de vêtements ou genres musicaux. Par rapport à d'autres sports « à sensation » et en particulier les sports mécaniques, le skate est une discipline dont l'accès est peu conditionné à la classe sociale. L'équipement de base (une planche, des chaussures) est relativement accessible: il revient à minimum 150 euros pour du matériel de qualité correcte.

Raphaël Zarka définit les skateparks comme des « sculptures sociales ». Les skaters font preuve d'une sociabilité importante, que l'on peut illustrer par ces deux exemples:

- une personne peut lancer sur un forum ce que l'on pourrait appeler un « appel à motivation » destiné à quiconque aurait envie de s'exercer de manière non isolée;
- les skaters-spectateurs qui attendent que la piste soit libre ont une attitude d'encouragement et de stimulation à l'égard de celui ou de celle qui effectue un run, par exemple à travers ce rituel consistant à frapper les planches sur le rebord de la piste dès qu'une figure spectaculaire est réussie.

Et maintenant ?



↑ L'équipement indispensable:
une planche et des
chaussures de skate

3.2 → QUOI ?

22. Voir aussi: Roger Caillois, *Les Jeux et les Hommes*.



Le skatepark quai du Rhône à Lyon: un exemple d'intégration dans l'espace public

«(...) Pour être acceptées dans une société du labeur, les activités ludiques doivent nécessairement être séparées, circonscrites à des limites spatiales et temporelles définies par l'espace domestique, les terrains aménagés et les horaires des clubs de sport. Outrepassant les limites classiques des espaces de jeu, les skaters empiètent sur le terrain de ceux qui ne jouent pas et c'est bien ce qu'on leur reproche.»

Free Ride, Raphaël Zarka²²

SKATEPARK = ESPACE PUBLIC !

Les skateparks aussi bien que les lieux skatés de manière «sauvage» ont tendance à repousser les publics étrangers à la pratique. La vitesse, les bruits de chocs, l'impression de prises de risques mal maîtrisés, l'enthousiasme souvent débordant de ses pratiquants sont autant d'aspects qui peuvent expliquer cette tendance. Les conséquences directes de celle-ci sont un certain isolement des groupes sociaux (skaters / non-skaters),

ce qui participe à l'image le plus souvent négative qui accompagne les skaters.

Aujourd'hui, la conception de nombreux skateparks ne prend pas en compte la dimension paysagère, qui sont volontairement implantés «à l'écart». Ces lieux, considérés comme installations purement techniques, ne peuvent pas interagir positivement avec l'environnement ni ses habitants.

Face à cela, il est opportun de concevoir les lieux dédiés au skate comme un véritable espace public, ouvert à tous, plutôt que comme une aire de sport monofonctionnelle. En dépend la possibilité de favoriser la rencontre des publics, «l'apprivoisement» mutuel et l'apprentissage de la coexistence des uns et des autres au sein de l'espace urbain.

La réussite en matière d'intégration urbaine que représente le square des Ursulines rend d'autant plus évidente l'inadéquation des skateparks conçus comme des cages, en discontinuité de l'espace urbain et à l'écart de la ville. Il est donc un enjeu crucial que d'éviter autant que possible le confinement des skateparks par des barrières et clôtures, ou leur implantation loin des regards. Cependant, il reste impératif de prévoir des dispositifs permettant d'interdire physiquement l'accès aux deux-roues motorisés. Les témoignages des skaters abondent en effet



Et maintenant ?

dans ce sens, insistant sur la gêne provoquée par l'intrusion de personnes et de véhicules sans rapport aucun avec le skate, qui transforment les skateparks en lieux de « squat ».

POUR (AU MOINS) UN LIEU COUVERT !

Un skatepark couvert est une des demandes les plus récurrentes de la part des skaters de la capitale, appuyée par le fait qu'il a existé à Bruxelles un lieu couvert – un ancien entrepôt – abritant un skatepark. La Belgique n'est pas la Californie, et la réalité météorologique rend pleinement légitime la demande de pouvoir skater quel que soit le temps. Lorsqu'ils investissent un spot ou fréquentent un skatepark, les skaters y passent en général de longues heures. Sous le soleil, un dispositif capable d'apporter un peu d'ombre a autant d'intérêt. Imaginer un skatepark doté d'une couverture légère, suffisamment haute pour ne pas être écrasante spatialement, et idéalement conçue pour garder un contact avec le ciel (par exemple transparent, ou sur le principe des sheds d'usine) est loin d'être insurmontable d'un point de vue technique.

En guise d'exemple, la Factoria Joven à Merida (Espagne) montre qu'un équipement de ce type peut être élégamment couvert et témoigner d'un certain enthousiasme architectural.

Par ailleurs, il est possible également d'exploiter les structures de couverture « déjà-là », providentielles, de la ville. L'exemple le

→ Le skatepark de Bercy (F), un projet de référence pour une infrastructure couverte



↑ Le passage du Ring au-dessus du parc des Étangs à Anderlecht

plus fréquent de ces abris préexistants est le dessous de pont ou de viaduc routier ou ferroviaire. Il existe plusieurs projets ou lieux qui ont su tirer parti de ce type d'infrastructure, réhabilitant ainsi les espaces résiduels et leur perception par les habitants. Parmi ces projets, l'espace aménagé A8Erna sous le viaduc autoroutier à Koog an de Zaan, en Hollande, est particulièrement intéressant, car l'espace résiduel du viaduc a été dédié à une offre très complète en matière de sports et de loisirs.

--> Étude de faisabilité «Anderlecht»

CECI N'EST PAS UN SKATEPARK !

Des possibilités d'innover dans la création des lieux dédiés au skate résident dans le statut du lieu. À nouveau, ce qui intéresse les skaters est de réinventer la pratique en permanence, et donc de trouver puis skater tout ce qui s'y prête. Ainsi, skater un espace public ou une sculpture permet de retrouver le sens originel de la pratique. À partir de là, la possibilité existe de préméditer cette appropriation spécifique par la création d'espaces ou d'objets skatables.

— Des œuvres d'art skatables

Le monde de l'art contemporain compte un certain nombre d'œuvres en tous genres et de toutes tailles liées au skate : des planches de skate illustrées par des artistes contemporains, des planches de skate détournées en sculpture, des parodies de skateboards ou de modules, etc. Parmi ces œuvres, un nombre plus restreint consiste en des espaces ou sculptures conçues spécifiquement pour être skatables, avec néanmoins une singularité qui fait bien de ces sculptures des œuvres d'art

Et maintenant ?

23. Source: Wikipedia

↓ Otro, sculpture skatable imaginée par l'artiste Koo Jeong-A, et réalisée en collaboration avec Brusk et L'Escaut Architectures

et non pas des skateparks. À notre connaissance, ce genre très particulier dans l'art contemporain ne compte que trois spécimens accessibles à tous (hors d'une galerie d'art) et non temporaires:

- **Skaterbahn, Peter Kögler, Vienna, 1992**
Bowl en forme de U et doté d'un graphisme noir et blanc minimaliste.
- **Skatepark, Peter Kögler, Paris, 2007**
Sculpture en béton composée d'une surface hémisphérique concave, en forme de bowl, dont la surface est peinte d'un planisphère et qui peut être utilisée comme piste de skateboard.²³

- **Otro, Koo Jeong-A, Île de Vassivière, 2012**
Sculpture en béton photoluminescente. La forme est composée d'une combinaison de formes circulaires et présente un contour découpé rappelant la forme de l'île où elle est implantée. La sculpture développe des formes issues des skateparks (combi-bowl, cradle) tout en pervertissant la typologie originale par l'introduction de formes et dispositifs architecturaux étrangers: un tunnel, des vasques, une spirale. D'une certaine manière, Otro subvertit la pratique et recrée un objet trouvé dont la skatabilité doit être réinventée.



Et maintenant ?

Hors catégorie, car faisant plutôt partie des espaces publics skate-friendly (voir ci-dessous), la rue Cladel à Paris a été dessinée en collaboration avec le plasticien Raphaël Zarka. En tant qu'artiste et skater, ce dernier a par ailleurs élaboré un travail d'inventaire portant sur le skatable art: l'art urbain, les sculptures détournées de leur fonction originelle par les skaters. Par phénomène d'influence mutuelle et perpétuelle, on observe désormais des skateparks classiques qui intègrent également des formes issues de la sculpture minimaliste, ou des sculptures spontanées produites par les skaters lorsque ce sont eux qui réalisent leur propre terrain de jeu, et renforçant l'identité du lieu. Le skatepark Black Cross à Bâle en est un des exemples les plus connus.

--> [Annexes / 4. Références, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be](#)

DES ESPACES PUBLICS SKATE-FRIENDLY

L'exigence à avoir sur la conception des skateparks en tant qu'espaces publics existe également et de manière inverse lorsqu'il s'agit de la conception des espaces urbains en général. Pourquoi ne pas faire en sorte qu'un maximum d'aménagements urbains soient adaptés au skate? Les interventions ou surinvestissements restent modérés: à titre d'exemple, des bancs équipés d'un renfort en acier à l'extrémité de l'assise, des bordures et des murets en pierre bleue sont déjà suffisants pour adapter l'espace public au skate. La prise en compte de pratiques

telles que le skate ne pose donc aucune difficulté technique. Éventuellement, les concepteurs devront savoir mettre de côté certaines considérations esthétiques (unité de matériau, etc.) au profit de la durabilité de l'aménagement. En ce sens, la rénovation de la place Morichar constitue un exemple à suivre. La commune de Saint-Gilles et les concepteurs ont su y intégrer élégamment du mobilier urbain et des mains courantes solides (en acier) capables de résister à la pratique du skateboard. Ce type de solution alternative présente des avantages qualitatifs, mais aussi financiers à long terme, en supprimant les coûts de réparation.

Si le square des Ursulines a été une première étape importante, Bruxelles a la possibilité de passer à un niveau supérieur d'innovation et de prise en compte de ses pratiques urbaines si l'idée est admise que la ville entière est un terrain de jeu. À Paris, la rue Léon Cladel citée plus haut, est en cours de transformation dans cet esprit. Loin de réserver la rue à cette pratique uniquement, l'espace est conçu pour être partagé entre les utilisateurs – à l'exception des automobilistes – et est agrémenté de formes hybrides entre bancs monolithiques et modules de skate, le tout dans un élan sculptural.

Certains axes majeurs de Bruxelles, comme les boulevards centraux, ont un tel potentiel. Et il est même permis d'imaginer un réel «maillage» skate qui, à l'instar du maillage vert reliant les parcs par des axes végétalisés, permettrait ici de relier entre eux, via l'espace public, les lieux dévolus à la pratique.

→ [La rue Léon Cladel à Paris](#)



Et maintenant ?

BÉTON VERSUS MODULES

↓ Le béton permet la réalisation des formes les plus complexes
↓ Pathologie récurrente des modules préfabriqués de skatepark

S'ils partagent le même nom, les skateparks modulaires et skateparks intégrés en béton sont fondamentalement différents, sur bien des aspects. Face à l'engouement pour la pratique qui s'est développée dans les années 90 jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses collectivités se sont laissées séduire par les principes des skateparks modulaires, présentant entre autres un coût réduit et une certaine rapidité d'installation. Autres avantages, le principe même de composition d'un tel équipement est aisé à communiquer (une dalle plane avec des modules pré-

fabriqués posés dessus) et peut aussi rassurer par son caractère amovible. Avec ces années de recul, ces mêmes collectivités constatent que la conception de ces équipements a pour corollaire un grand nombre d'inconvénients majeurs. Parmi ces inconvénients, les plus importants sont :

- les modules sont fragiles, requièrent un entretien délicat et coûteux et peuvent se montrer dangereux lorsqu'ils sont altérés. Idem pour la surface support lorsqu'elle est réalisée en enrobé routier ;
- la conception même des modules, non massive, fait caisse de résonance et génère donc d'importantes nuisances sonores ;
- les faibles possibilités permises par la construction de ces formes ou par leur agencement se traduisent par une faible créativité des utilisateurs dans l'appropriation de ces derniers. Les skaters se lassent vite et finissent par désertier rapidement les lieux ;
- les faibles possibilités de création et d'innovation décrites ci-dessus rendent difficiles les processus de participation et d'implication active des futurs utilisateurs, qui se limitent dès lors souvent à un processus d'information, ce qui ne favorise pas, à nouveau, l'appropriation du lieu.



Si le béton souffre d'une image globalement négative, il répond dans le cas du skate à la totalité des griefs que l'on peut avoir envers le modulaire. Sa plasticité lui permet de prendre une infinité de formes, libérant ainsi la créativité : il est irremplaçable lorsqu'il s'agit de construire un bowl ou un pool, car c'est le seul matériau dont la mise en œuvre permet la double courbure. C'est également le matériau le moins bruyant, du fait de sa masse. Enfin, sa dureté lui confère une excellente durabilité. Néanmoins, l'emploi du béton impose aussi l'acceptation du fait qu'il s'agit d'un investissement plus important : du point de vue budgétaire principalement, mais aussi en temps de mise en œuvre, ou encore lorsqu'il s'agit de trouver des entreprises qualifiées.

--> [3.5 Entreprises spécialisées](#)

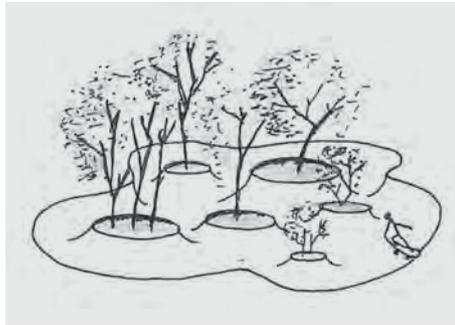
--> [3.6 Construction et aspects techniques](#)

Et maintenant ?

24. Cf. recommandations techniques

Parmi les préjugés concernant le béton et affectant donc le monde du skate figure en bonne place celui selon lequel «le béton, c'est moche». L'intégration paysagère des skateparks intégrés est pourtant dans une grande majorité des cas bien plus qualitative que celle des équipements «sur catalogue». Plutôt qu'une collection d'objets – corps étrangers posés sur une dalle –, les formes en béton construisent un micropaysage en continuité avec le sol de la ville, en cohérence avec sa typologie de formes urbaines ou sa palette de matériaux. Le béton peut prendre un grand nombre d'aspects via les divers traitements de surface ou l'application de teintes dans la masse. Par ailleurs, les formes creuses généralement excavées dans le sol rendent les skateparks intégrés plus discrets visuellement par l'enfouissement.

- Exemple de skatepark intégrant massivement l'élément végétal
- ↓ Exemple de skatepark intégrant de la végétation



ET DE LA VÉGÉTATION !

La culture urbaine – accompagnée de ses images d'Épinal (béton, graffitis, lieux interstitiels, etc.) a priori hostiles pour le commun des citoyens – peut amener à penser que les skaters ne se soucient guère de la présence de l'élément végétal. Pourtant, une des demandes récurrentes émises par ces derniers est de prévoir autant que possible la végétalisation des lieux de skate.

Cette aspiration à pratiquer et évoluer au sein d'un cadre agréable est d'autant plus frappante et paradoxale que la présence de végétation, arbres et arbustes en particulier, a tendance à compromettre la pratique du skate à cause des feuilles mortes ou brindilles qui s'accumulent au fond des bowls ou qui rendent les surfaces de roulement glissantes. Au-delà de l'agrément visuel que la verdure procure, l'ombre créée par une couverture végétale, notamment au niveau des lieux périphériques ou de repos, est un élément de confort primordial.

Concevoir des lieux dédiés au skate capables de concilier les surfaces de pratique et une forte présence végétale est un important facteur d'innovation.

L'élément végétal peut en outre être décliné sous plusieurs échelles: arbres, arbustes, haies, buissons, graminées, pelouses, etc.²⁴

--> **3.6 Construction et aspects techniques / végétation**



Et maintenant ?

→ Le square des Ursulines, exemple à suivre : les aménagements comportent des bancs, des poubelles, une fontaine



AMÉNAGEMENTS PÉRIPHÉRIQUES

Le confort des pratiquants et des publics connexes est dépendant des aménagements périphériques. Par aménagement périphérique, on entend tout ce qui n'est pas le skatepark à proprement parler. Voici une liste non exhaustive des équipements qu'il est opportun, voire nécessaire, de prévoir :

— Bancs

Ceux-ci permettent aux pratiquants de se reposer ou aux publics connexes de passer du temps à proximité des pratiquants. Il est important d'orienter les bancs en direction des zones d'action, tout en prévoyant un dispositif (matériau de sol : bois, herbe, dolomie, etc.) faisant en sorte que cette zone de repos ne soit pas skatable. Ce qui n'empêche pas de prévoir des bancs hybrides et skatables sur la zone de pratique.

Les gradins sont un autre dispositif permettant de s'asseoir et de créer une interaction plus forte avec les pratiquants, car ils induisent une dimension scénographique. Le square des Ursulines comprend l'ensemble de ces dispositifs, et permettra de se rendre compte de l'intérêt de chacun.

— Fontaines

Car le skate est aussi une pratique sportive nécessitant de s'hydrater.

— Poubelles et bulles à verre

Les poubelles sont nécessaires comme dans n'importe quel espace public ou parc. Les bulles à verre, au moins à une relative proximité, sont indispensables notamment lorsque des événements sont organisés.

— Éclairage

La possibilité d'éclairer le site et donc de permettre une pratique nocturne (ou par temps couvert) dépend des volontés politiques. Néanmoins, si le lieu est conçu – comme nous le recommandons – en tant qu'espace public ouvert, un éclairage minimum est de toute façon nécessaire pour des questions de sécurité. La conception de l'éclairage doit tenir compte des formes creuses, plus difficiles à éclairer qu'une surface plane. L'éclairage doit être placé suffisamment haut et comprendre un nombre suffisant de sources.

L'éclairage peut aussi être conçu comme élément de mise en valeur architecturale, par exemple en soulignant les formes skatables. Dans ce cas, tous les appareils encastrés doivent résister aux impacts (planches, etc.).

Et maintenant ?

— Panneau d'information

La présence d'un panneau d'information est indispensable pour l'affichage du règlement d'utilisation. Il peut être complété par un panneau destiné à informer le public de la typologie du lieu, des événements, initiations, calendrier d'entretien, fermeture éventuelle du lieu, etc. Il est recommandé, lorsque c'est possible, de prévoir un panneau unique formé d'une partie règlement et recommandations d'utilisation et d'une partie informative qui, elle, sera évolutive.

— Parking

Il est indispensable de prévoir un parking vélo, permettant d'attacher au moins une trentaine de vélos. Dans un souci de cohérence avec la politique de promotion des moyens de transport actifs et des transports en commun, il n'est pas recommandé de prévoir de stationnement automobile. Par contre, l'implantation de l'équipement dans une proximité immédiate du réseau de transports en commun (train inclus) est essentielle.



Skatepark à Rotterdam (NL):
un local pour le gardien, la
location du matériel et les
premiers secours

--> 4.1 Règlement d'utilisation



Et maintenant ?

— Local matériel

Lorsque le lieu est destiné à accueillir par exemple des initiations de skate ou autre, un local est utile pour y stocker tout le matériel nécessaire. Ce local sera aussi utilisé pour y ranger un outillage indispensable à la pratique et auquel on ne pense pas forcément immédiatement : des balais, servant à débarrasser la piste des graviers, poussières, feuilles, etc.

EN ATTENDANT...

L'appropriation temporaire d'un lieu peut être considérée comme une stratégie de développement urbain. Par exemple, de nombreux lieux tels que les anciens sites industriels se dégradent dans l'attente d'une requalification urbaine.

L'utilisation d'un lieu par des manifestations ou des constructions temporaires est souvent le point de départ d'un développement futur, une simulation grandeur nature du potentiel social et urbain d'un lieu, d'un quartier. C'est une solution de transition positive encouragée par la sphère économique (valorisation du site à frais réduits), la sphère de la propreté publique (limitation des chancres urbains et des décharges sauvages, entretien du site grâce à des infrastructures légères) et la sphère sociale (dynamisation d'un quartier, création d'un équipement accessible à tous,

implication des habitants, transformation positive et progressive d'un lieu).

Il existe à Bruxelles un certain nombre de lieux qui pourraient profiter d'une utilisation temporaire orientée vers les sports de glisse. En parallèle, quelques modules de skate sont inutilisés (désertés ou stockés en attendant de trouver un lieu propice).

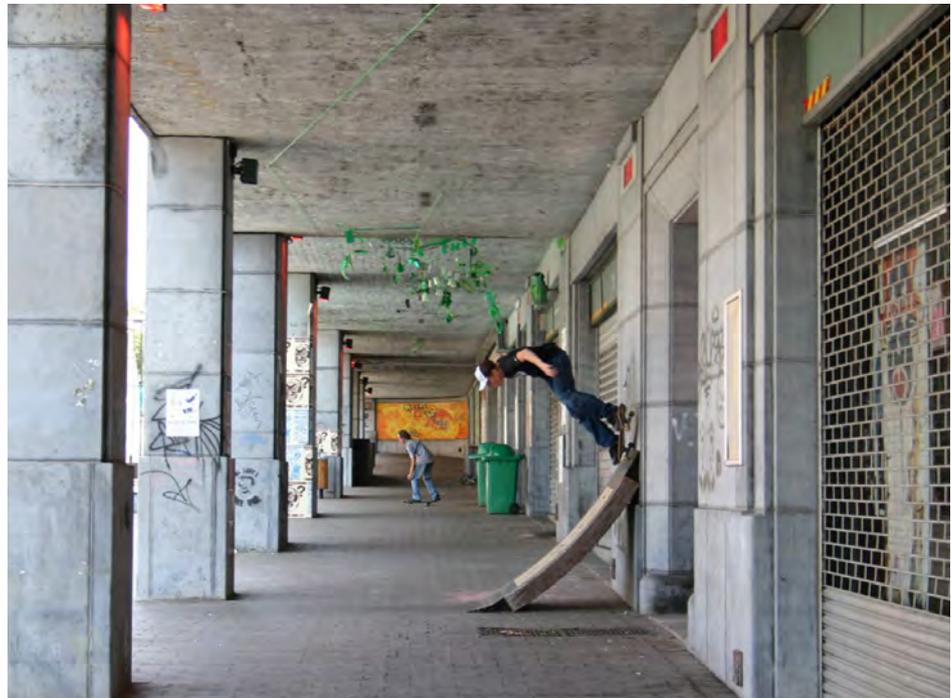
Enfin, on constate que les pratiquants ont tendance à réaliser facilement eux-mêmes des structures éphémères, qui s'ajoutent à des infrastructures préexistantes ou permettent de créer ex nihilo des lieux pour le skate.

Concrètement, il s'agit de croiser ces opportunités. Qu'ils soient publics ou privés, nous pouvons d'ores et déjà imaginer l'occupation temporaire de certains lieux, susceptibles de créer en retour une activation urbaine intéressante. Citons par exemple :

- grandes halles de Tour & Taxis, en attente de projet immobilier ;
- terrain vague avenue de la Toison d'Or, en attente de projet immobilier ;
- toiture du Parking 58, en attente de démolition.

--> [Annexes / Étude de faisabilité «temporaire»](#), disponible sur www.bruxellesenvironnement.be

→ Les pratiquants n'hésitent pas à construire des obstacles pour compléter leur terrain de jeu



3.3 → LE SKATEPARK IDÉAL

Sur base du recoupement des consultations des utilisateurs, le collectif Brusk décrit le skatepark idéal, c'est-à-dire attractif, confortable, sûr, permettant d'accueillir un grand nombre de pratiquants, et ce parmi toutes les disciplines et tous les niveaux de pratiqués.

Ainsi, le skatepark idéal serait composé de quatre espaces spécifiques en termes de style de pratique, à la fois distincts dans l'espace mais interconnectés :

— **Un parcours réservé à l'initiation ou aux «enfants plaine de jeux»**

Il serait séparé des trois autres via une zone tampon (créée, par exemple, par un relief gazonné et accessible via un cheminement non roulant) afin de garantir une utilisation exclusive par le public cible (les vrais débutants et les «enfants plaine de jeux»). Il s'agit ici d'une question de sécurité et de confort pour ses utilisateurs, en outre nécessaire dans le cadre de sessions d'apprentissage organisées.

Ce parcours se composerait de quelques modules de petite hauteur et posséderait une large zone de plat. Il offrirait une circulation circulaire qui diminuerait le risque de collision entre utilisateurs.

La surface idéale pour cette zone est d'environ 400 m².

— **Un parcours pour la pratique du «street classique»**

Il s'agit ici d'une reproduction à l'identique (ou presque) des éléments de la ville, du mobilier urbain. Ce parcours nécessiterait une surface au sol de taille moyenne et serait réparti sur au moins deux niveaux de relief. La circulation y serait produite de manière quasi linéaire, les utilisateurs s'élançant tour à tour sur les modules.

La surface idéale pour cette zone est d'environ 900 m².

— **Un parcours pour la pratique de la courbe (également nommée «transitions»)**

Il se répartirait en deux «bowls», c'est-à-dire deux ensembles distincts de cuvettes. L'un serait composé de deux à trois parties et occuperait une surface au sol relativement restreinte – on le qualifiera de «pool» en raison de sa ressemblance avec les piscines américaines. L'autre posséderait de nombreuses formes et profondeurs et exigerait une

→ Le skatepark de Spoor Noord à Anvers, une référence à l'échelle européenne



Et maintenant ?

surface au sol étendue – nous pourrions le définir comme le «combi-bowl».

Ces infrastructures sont fermées et suffisantes à elles-mêmes dans la mesure où la prise de vitesse s'y produit grâce à la dynamique de circulation interne. Contrairement aux autres parcours, on n'y retrouve pas de modules particuliers destinés à la prise d'élan ou de zones de réception. Généralement, il n'est possible d'y rouler qu'à une seule personne à la fois.

La surface idéale pour cette zone est d'environ 1 300 m².

— Un parcours «flow»

Ce parcours est une combinaison d'éléments street, de bosses et de courbes. La dynamique de circulation qui y est retrouvée tendra vers une infinité de possibilités. Il est possible d'y rouler à plusieurs en même temps – les trajectoires se croisent, les utilisateurs aussi....

La surface idéale pour cette zone est d'environ 900 m².

---> [Annexes / 4. Références, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

↓ Le skatepark idéal vu par Brusk



3.4 → OÙ ?

LIEUX POTENTIELS : IDENTIFICATION ET INVENTAIRE

L'inventaire des lieux potentiels reprend le plus exhaustivement possible et sous forme de liste l'ensemble des lieux où il est possible de développer la pratique du skate, que ce soit par la création ex nihilo d'une infrastructure, par l'amélioration d'un équipement existant ou encore par l'adaptation des espaces publics de la ville en vue de les rendre skate-friendly.

Cette liste a été réalisée de manière empirique et par croisement des sources d'information. Elle se base essentiellement sur quelques sources :

- un sondage réalisé auprès des pratiquants ;
- les idées émises par les pratiquants sont intéressantes, car elles sont souvent « idéalistes » et enthousiastes, ignorantes des contextes administratifs et politiques concernant les projets d'aménagement. Elles représentent en cela une manière d'assurer une certaine exhaustivité et une ambition forte. Les pratiquants possèdent en outre une connaissance active et pratique du territoire bruxellois, car ils le parcourent de long en large à la recherche de nouveaux spots ;
- concertation avec les institutions possédant à la fois une connaissance globale et précise du territoire bruxellois, de sa géographie et des projets urbains à court, moyen et long terme : L'Agence de développement territorial (ADT), l'Institut bruxellois de gestion de l'environnement, le Maître architecte pour la Région bruxelloise (bMa).

LIEUX POTENTIELS : CRITÈRES DE SÉLECTION

La recherche de lieux en vue d'y créer un équipement dédié au skate et assimilés donne lieu à un inventaire élargi. Les critères de sélection suivants permettront de dégager les lieux les plus propices et les plus adaptés à la création d'un équipement. À noter que ces critères techniques et objectifs doivent aussi être croisés avec une connaissance du contexte global des politiques d'aménagement à même de pouvoir valider ou non la probabilité et la faisabilité politique et administrative du projet. Les critères de classement retenus pour la constitution de cet inventaire préfigurent la structuration et le développement des études de faisabilité portant sur la sélection de sites considérés comme les plus vraisemblables :

- typologie/nature du lieu (espace vert, friche industrielle, espace public urbain) ;
- intérêt pour le lieu : visibilité, contexte, expérience individuelle ;
- faisabilité : réglementaire, administrative, technique, financière, opportunités ou handicaps liés à des projets en cours ;
- rayonnement à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale : accessibilité, potentiel d'attractivité, opportunités particulières, potentiel d'innovation.

--> [Annexes / 2. Inventaire des lieux potentiels, disponible sur \[www.bruxellesenvironnement.be\]\(http://www.bruxellesenvironnement.be\)](#)

--> [Annexes / 3. Carte de synthèse, disponible sur \[www.bruxellesenvironnement.be\]\(http://www.bruxellesenvironnement.be\)](#)

25. L'étude de faisabilité mettra en avant la nécessité ou non de lancer un processus de participation, de consultation ou d'information.
26. Par exemple, la construction du square des Ursulines était confrontée à la nécessité de ne pas rajouter de poids sur le pertuis de la jonction.

ÉTUDES DE FAISABILITÉ : CRITÈRES D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

— Intérêt pour le lieu

L'analyse de l'intérêt que présente le lieu est primordiale. L'intérêt en question est avant tout celui des futurs utilisateurs, mais aussi celui des publics connexes, des pouvoirs publics, des futurs gestionnaires, etc. vis-à-vis de considérations tant fonctionnelles que qualitatives, telles que des caractéristiques paysagères, architecturales ou urbaines singulières (présence massive de végétation, présence d'une couverture existante, etc.). Parmi les aspects fonctionnels à prendre en compte impérativement : l'accessibilité (et notamment via les transports en commun et les modes de déplacement doux) et la visibilité, cette dernière garantissant l'existence d'un contrôle social.

— Opportunités

La définition des opportunités prend directement en relais ce qui a été défini précédemment et cherche à établir la plus-value que représente l'installation d'un équipement dédié au skate, par exemple en terme de qualification des lieux (lieux intersticiels, chancres), socialement (occupation sportive et culturelle²⁵) ou de diversification de l'offre des équipements récréatifs. Cette plus-value doit en outre être à double sens ; si l'installation d'un équipement apporte un agrément au contexte, il doit en être de même pour l'équipement lui-même : en quoi le contexte est un atout pour la future infrastructure ?

— Aspects techniques

Plus factuels, les aspects techniques permettent de déterminer la complexité d'un projet. Cette complexité peut apparaître notamment sur différents plans :

- le plan administratif, en fonction des règlements d'urbanisme (RRU, PCU) et classement divers qui sont susceptibles d'affecter un lieu (arrêtés de classement, PRDD, PRAS) ;
- les contraintes environnementales : parmi celles-ci, il est important d'accorder une attention particulière au risque de nuisances (sonores en premier lieu) générées par l'utilisation de l'équipement ;
- le plan constructif, pour ce qui concerne entre autres la nature du sol ou du support²⁶, la coordination avec d'autres projets, l'accessibilité du chantier, le budget.

— SWOT

L'analyse FFOM (ou SWOT en anglais) pour forces/faiblesses/opportunités/menaces est un outil stratégique permettant de traduire de manière synthétique les différents aspects inhérents au projet.

Dans le cas des études de faisabilité réalisées dans le cadre de cette étude, la forme typique des analyses FFOM a été adaptée, de sorte que chaque élément mis en évidence puisse être repéré spatialement à l'aide d'un plan d'implantation.

--> **Études de faisabilité**

--> **Annexes / 3. Carte de synthèse, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be**

3.5 → COMMENT ?

27. Extrait de la norme NF EN 14974, Analyse.
28. À noter existence d'une norme américaine (American Society for Testing and Materials) concernant les bowls intégrés en béton : ASTM 2480-06 / Standard Guide for In-Ground Concrete Skateparks.
29. Extrait de l'arrêté royal du 28 mars 2001 relatif à l'exploitation des aires de jeu : « Aire de jeux : un espace de jeu et/ou de détente, prévu et aménagé à cet effet, dans lequel est installé au moins un équipement d'aires de jeux ; équipement d'aires de jeux : un produit destiné à l'amusement ou à la détente, conçu pour ou manifestement destiné à être utilisé par des personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de dix-huit ans, où intervient exclusivement la pesanteur ou la force physique de l'être humain, et destiné à un usage collectif sur une aire de jeux temporaire ou permanente. Les produits et les installations mentionnés au 3° de l'annexe ne sont pas considérés comme équipements d'aires de jeux. »
30. Cf. 3.2, paragraphe Des œuvres d'art skatables.

ASPECTS NORMATIFS

À ce jour, seule la norme européenne NF EN 14974 (septembre 2006 – norme française) concerne les équipements de sports de glisse urbaine.

Cette norme s'applique aux installations pour patins en ligne, patins à roulettes, planches à roulettes ou équipements similaires de sport à roulettes, ainsi que pour les vélos bicross.

Ce document a pour but de spécifier les exigences de sécurité qui, dans une large mesure, protègent les utilisateurs et les tiers contre les risques résultants de l'utilisation prévue de ces installations ou dans des conditions auxquelles on peut raisonnablement s'attendre.²⁷

L'analyse du contenu et des spécifications de cette norme révèle une importante lacune : celle-ci n'est pas exhaustive et concerne uniquement les skateparks de type modulaire ou sur catalogue. La norme ne traite en aucun cas des équipements de type bowl en béton.²⁸ Mises à part les exigences spécifiques relatives au dimensionnement, à la configuration et à la construction des modules, notons que la norme impose notamment que : « Lorsque les installations pour sports à roulettes et BMX sont érigées en association avec des aires de jeux, équipements sportifs, parcs de loisirs et établissements similaires, elles doivent être physiquement séparées par une distance appropriée, une barrière ou toute autre construction des autres équipements de jeux ».

Dans le cas d'un projet sortant du cadre strict de cette norme, il est néanmoins possible et même recommandé de s'inspirer de ce document et de transposer, lorsque la configuration du lieu projeté le permet, les exigences traitant du dimensionnement des modules à celui des formes en béton. Cette transposition doit se faire en concertation avec les pratiquants, car une recommandation pertinente dans un cas peut se révéler dangereuse dans l'autre. C'est le cas par exemple du positionnement des garde-corps, qui servent dans le premier cas à prévenir la chute des pratiquants depuis la plateforme aérienne des modules ; dans le cas d'un bowl, le point le plus haut est généralement celui du niveau courant du terrain,

et l'utilité d'un garde-corps serait alors plutôt de prévenir les risques de chute des non-pratiquants.

Quelle que soit la typologie de l'infrastructure, celle-ci est susceptible d'être considérée de manière plus générale en tant que terrain de sport ou aire de jeux²⁹. Afin de rencontrer d'autres exigences plus qualitatives en termes d'intégration environnementale et de libre accès à l'équipement, il est possible de considérer le lieu de skate en tant qu'espace public assorti d'une finalité ludo-sportive, et de le concevoir comme tel. Dès lors, ne s'appliquent que les normes en vigueur concernant l'espace public.



↑ Recueil de l'avis des pratiquants

ACTEURS

— Maîtrise d'œuvre

Les skaters ont tendance à considérer qu'un skatepark ne peut être conçu que par des skaters. Cette considération est tout à fait légitime, tant il est difficile de comprendre l'importance d'un rayon de courbure, la forme d'une transition, la distance nécessaire aux réceptions ou prises d'élan quand on n'a jamais posé le pied sur une planche.

Néanmoins, quelques projets menés d'avantage sous la forme de collaboration, mêlant des concepteurs (architectes, paysagistes) et dessinés avec l'appui des skaters, sous la forme de la consultation, ont abouti à des résultats intéressants, dans le sens où les espaces imaginés sont abordés avec une dimension architecturale et paysagère, voire sculpturale quand la collaboration intègre un plasticien³⁰.

--> [3.2 Ceci n'est pas un skatepark / Des œuvres d'art skatables](#)

Et maintenant ?

— Praticquants

Il s'agit de celles et ceux à qui sont destinés les projets. Les praticquants doivent être consultés ou impliqués lors du développement d'un projet autant que faire se peut. Il est important de considérer en amont tous les sous-groupes d'utilisateurs potentiels lors des moments dédiés à la participation : si la demande provient d'un groupe de skaters, il est malgré tout judicieux d'impliquer également les groupes de praticquants de BMX, de roller, etc.

--> 3.5 Méthodologies et procédures/ participation

— Gestionnaires

Les gestionnaires ont la responsabilité de l'espace destiné au skate, ce qui suppose une certaine activation et l'entretien régulier et approprié du lieu. Le gestionnaire d'un lieu a également sous sa responsabilité de faire en sorte que le lieu soit utilisé normalement, au quotidien ou lors d'événements. L'ensemble des recommandations concernant l'après-construction sont reprises dans la partie 4 de cette étude. Il est important d'impliquer depuis la conception (depuis le départ) le gestionnaire du site, qui pourra évaluer les choix d'aménagement en fonction de ses capacités de gestion tant au niveau financier que humain.

MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURE(S)

— Visites

La première action à recommander aux personnes/institutions concernées par la création d'un lieu dédié au skate (communes, maîtrises d'ouvrage, associations sportives, etc.), c'est de visiter quelques lieux représentatifs. Étant donné la spécificité des usages et des formes présentes, il est important «de se rendre compte» par soi-même de la réalité des mouvements, figures et trajectoires, des reliefs, des hauteurs et profondeurs. Cette recommandation vaut particulièrement pour conforter le choix en faveur d'une technique de construction.

— La participation

À l'instar de n'importe quel projet d'aménagement urbain, la création d'un skatepark ou d'un espace public skate-friendly tirera largement avantage d'un processus intégrant la participation. Les bénéfices en sont une adéquation optimale entre les attentes et le résultat construit, et une appropriation durable par le fait que l'investissement intellectuel ou physique des futurs utilisateurs se traduit par plus de respect du lieu (fierté), voire une prise de relais de la gestion au quotidien (entretien, communication, contrôle social, etc.).

→ Participation lors des études de conception du square des Ursulines



Et maintenant ?

Les considérations générales concernant la participation sont développées dans l'étude « Étude méthodologique et d'une analyse de faisabilité de projets d'aménagements des aires de jeux, terrains de sport et assimilés en Région de Bruxelles-Capitale ».

Le skate implique cependant certaines spécificités par rapport aux recommandations générales. En premier lieu, il est important de considérer les aspects propres à chaque discipline de la glisse urbaine, afin de ne pas exclure l'une ou l'autre de la conception, mais aussi des possibilités d'utilisation. À titre d'exemple, le half-pipe installé au parc de la Jeunesse à Jette a été choisi sur la base des besoins exprimés par des pratiquants de BMX. Les skaters estiment que ce module n'est pas adapté à leurs besoins et ne l'utilisent pas.

Le collectif Brusk a eu à plusieurs reprises l'occasion d'accompagner la construction de skateparks par le biais d'ateliers participatifs, pendant lesquels les futurs utilisateurs construisaient eux-mêmes leurs modules ou skatepark en béton. Ce mode de réalisation doit toutefois se faire avec une attention soutenue au respect des lois sur les marchés publics.



↑ Assemblée générale du collectif Brusk

La participation des futurs utilisateurs ne suppose pas obligatoirement la participation physique de ceux-ci. L'organisation d'ateliers dessin est un moyen efficace de déterminer les besoins des utilisateurs et de les impliquer dans le projet. Les utilisateurs peuvent également être impliqués dans un comité d'accompagnement, chargé du suivi des études menées par les architectes en charge du projet.

↓ Deux exemples d'ateliers participatifs menés par Brusk



— Exemple de procédure

La genèse d'un projet est en général une demande venant des pratiquants. Préalablement, il convient de s'assurer que la demande est portée par un nombre suffisant de pratiquants. Lorsque la demande rencontre l'intérêt des pouvoirs politiques et que le principe du projet est approuvé par les décideurs (collège communal, etc.), les étapes à suivre sont les suivantes :

— Identification des acteurs

Des rencontres et réunions préliminaires de préparation du projet peuvent être organisées avec les demandeurs. Il est recommandé de convier et consulter les associations ou les collectifs compétents concernés.

— Élaboration d'une étude de faisabilité

L'objectif de ce document est double : déterminer en premier lieu les différents aspects à prendre en considération, et vérifier la cohérence de deux de ces aspects en particulier : la faisabilité technique et le budget. Dans un second temps, l'étude de faisabilité synthétise les éventuels atouts, les conséquences (positives ou négatives) et les opportunités d'un projet, et peut donc être utilisée pour convaincre les décideurs du bien-fondé du projet.

Nous recommandons de confier ce type de mission à des bureaux d'études possédant une certaine expérience dans le domaine de la construction et de l'aménagement d'espaces publics, en particulier pour ce qui concerne la budgétisation, mais il est recommandé de demander au bureau d'études de s'associer avec une asbl ou un collectif spécialisé dans la matière.

— Élaboration du programme

Ce document fixe les orientations et exigences pour le futur projet. Dans le cadre d'une consultation publique portant sur la conception ou sur une procédure de conception/réalisation, ce document doit impérativement faire

partie du dossier de consultation. Le programme doit préciser, par exemple ; la typologie attendue (street, courbe, mixte), l'enveloppe budgétaire, la quantité de surface à aménager, les attentes spécifiques (verdurisation, participation, coordination avec d'autres projets, etc.).

— Consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre

L'équipe de maîtrise d'œuvre doit être représentée par un architecte qui sera le mandataire de l'équipe. Pour un ouvrage projeté en béton, l'équipe devra posséder des compétences reconnues sur le plan de l'ingénierie en stabilité. Selon le projet, il peut être utile d'appeler les compétences de paysagistes, urbanistes ou sociologues.

À noter que la présence de spécialistes de skate (ou d'autres disciplines selon le cas) au sein du groupe global impliqué dans le projet est impérative. Ces spécialistes peuvent participer au développement du projet soit du côté de la maîtrise d'ouvrage (préciser dans ce cas la nécessité de séances de travail dans le programme ou cahier des charges de la consultation), soit au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

--> 3. 5 Acteurs / maîtrise d'œuvre

— Séances d'information

En complément éventuel des séances dédiées à la participation, il s'agit ici d'informer en priorité la population locale des tenants et aboutissants du projet. En effet, le skateboard est malheureusement affublé de clichés souvent infondés (nuisances sonores, délinquance, etc.) dont il est important de débattre avant la réalisation concrète du projet.

3.6 → CONSTRUCTION ET ASPECTS TECHNIQUES

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

31. Les pegs sont des tubes fixés aux axes des roues des BMX, permettant de faire des grinds.

- ↳ Stop-skate au square des Ursulines
- ↓ Altération des ledges en pierre bleue du square des Ursulines
- ⇓ Barre de slide fixée au sol

Si la conception et la réalisation de skate-parks présentent bon nombre d'aspects en commun avec l'aménagement d'espaces publics et de constructions courantes, il y a également des aspects techniques qui leur sont tout à fait spécifiques, et sur lesquels il convient de s'arrêter.

— Street Park et espaces publics skate-friendly

Le matériau de sol doit permettre une bonne «roulabilité»: éviter l'emploi de béton lavé à gros granulats, de béton brossé, de pavages.

À l'inverse, ces matériaux rugueux seront utiles pour délimiter des zones de protection, qui préviennent des risques de collision avec les pratiquants de skate ou de roller: par exemple, une frange mettant à distance la zone de pratique d'une voirie, ou une zone de repos là où les spectateurs et publics connexes peuvent s'installer.

Les stop-skate sont des rebords proéminents qui interrompent la course d'une planche de skate libérée de son propriétaire (lors d'une chute ou d'une figure ratée). Ce dispositif est utile pour prévenir l'apparition de planches à roulettes – parfois lancées à pleine vitesse et potentiellement dangereuses – sur la voirie ou les espaces piétonniers. S'ils ne sont pas destinés à cela, les stop-skate peuvent également servir de signal pour les pratiquants de BMX, ces derniers étant moins sensibles aux reliefs non lisses.

Idéalement, tous les éléments saillants servant d'obstacle et de support de glisse doivent être réalisés en béton armé et dotés de cornières en acier afin de résister aux sollicitations les plus agressives (pegs métalliques des BMX³¹). Les cornières ne doivent pas présenter d'arêtes vives, et les raccords soudés doivent être arrondis. La composition du béton doit conférer à ce dernier une dureté supérieure à celle des bétons d'emploi courant.



Et maintenant ?

→ Le terrassement doit s'approcher autant que possible de la forme finale



Le recours à des éléments en pierre bleue est possible, à condition toutefois de prévoir une épaisseur telle qu'elle résiste aux impacts décrits précédemment. Le recours à des éléments en sections multiples et juxtaposés doit être évité, car les jointures sont des zones plus exposées et fragiles.

Tous les éléments non intégrés de type module, barre de slide, etc. doivent être solidement fixés au sol, en faisant attention que la platine de fixation ou les écrous ne deviennent pas à leur tour des éléments saillants risquant de générer des chutes ou des blessures.



↑ Les gabarits garantissent l'obtention d'une forme précise

— Bowl, Pools, Snake Runs

— Terrassement

Les travaux de terrassement d'un skatepark de type bowl présentent une complexité particulière du fait de la géométrie et de l'accessibilité. Il est recommandé de procéder dans un premier temps à un dégrossissage du terrassement à l'aide d'une pelle mécanique, afin de déblayer un volume maximum, puis dans un second temps d'affiner à la main le terrassement de sorte que la géométrie du fond de forme s'approche le plus possible de la géométrie finale. Un matériau de fond de forme intermédiaire, de type sable stabilisé ou béton de propreté, est nécessaire afin d'empêcher le phénomène de perte de laitance du béton de structure. Cette couche intermédiaire permet en outre de créer un fond de forme dont la géométrie est très proche de la géométrie finale à atteindre, ce qui évite la présence de sous-épaisseurs et surépaisseurs, ces dernières créant des phénomènes de retrait différentiel, susceptibles de générer des désordres quant à la stabilité.

Par ailleurs, dans le cadre de la passation des marchés de travaux, il est fortement recommandé de prévoir un macro-lot intégrant les travaux de terrassement et de gros œuvre, étant donné leur interdépendance, notamment sur le plan géométrique.

— Géométrie

La géométrie particulière de ces ouvrages impose l'emploi de gabarits. D'ordinaire, ces gabarits sont découpés dans des panneaux de bois suivant la courbure radiale exacte. Ils permettent le réglage par repérage des différentes phases de construction: terrassement, ferrailages, bétonnage. Les gabarits sont également utilisés comme guides et joints de fractionnement pour les sections de dalles en «quartier d'orange».

Et maintenant ?

Suivant le cas, il peut être opportun de prévoir des gabarits reprenant la géométrie en plan, ainsi que des mâts de repérage placés au centre géométrique des ouvrages de forme circulaire, permettant notamment de faire pivoter les gabarits et d'atteindre une bonne précision géométrique.

— Béton pour ouvrages monolithiques

La composition du béton (classes de résistance, de consistance, d'exposition, teneur en ciment, rapport eau/ciment, etc.) doit être prescrite par un ingénieur en stabilité.

Il existe deux méthodes de mise en œuvre du béton. Tout d'abord, «à la main» par projection manuelle ou par gravitation. Cette méthode est généralement utilisée pour les projets DIY car elle nécessite peu de moyens. Elle n'offre cependant pas de bonnes garanties quant à l'uniformité du béton et donc sa future cohésion, sachant qu'il est impossible de vibrer les parties en pente.

La seconde méthode doit être privilégiée, voire imposée lorsqu'il s'agit de projets publics: il s'agit de la méthode du béton projeté. La projection du béton à haute vitesse et haute pression assure la vibration du mélange, car les granulats se percutent et se tassent par fines couches successives. La projection permet également une mise en œuvre beaucoup plus aisée sur les surfaces à double courbure, y compris celles qui sont difficiles d'accès. La projection du béton peut se faire selon deux méthodes différentes de mise en œuvre: la voie humide (le mélange complet est projeté), ou la voie

sèche (le mélange est projeté sec et humidifié à la sortie de la buse). La seconde voie permet une mise en œuvre plus aisée, car la consistance est beaucoup plus sèche et colle mieux dans les zones de pentes fortes ou verticales. Autre avantage majeur, la voie sèche permet de diminuer fortement les phénomènes de retrait. Le lissage doit par contre dans ce cas être effectué beaucoup plus rapidement. Dans les deux cas, le lissage s'effectue au moyen de taloches spéciales cintrées.

Il est recommandé d'adjuvanter le mélange avec un hydrofuge de masse et un superplastifiant. Les accélérateurs ou retardateurs de prise sont fortement déconseillés.

— Ouvrages en béton à modules préfabriqués

Quelques fabricants proposent des skateparks en béton constitués de modules préfabriqués. L'emploi de ces modules nécessite d'apporter une attention particulière à la fondation servant de support à ces modules: celle-ci doit prévenir les phénomènes de tassement différentiel du sol, résultant en un décalage d'un module à l'autre, et finalement en l'obsolescence complète de l'ouvrage. Il est recommandé d'asseoir les modules de béton préfabriqué sur un radier en béton armé. Attention également à la durabilité du raccord entre les modules préfabriqués et les dalles inférieures ou dalles supérieures formant la plate-forme: idéalement, des armatures en attente prévues pour les modules permettront de garantir la

→ Phase de projection du béton



Et maintenant ?

viabilité de ces liaisons. Il est aussi à noter que la jonction entre un plan incliné préfabriqué et le sol sera généralement discontinue et donc moins confortable pour l'utilisateur.

— Coffrages

Les skateparks peuvent présenter des parties en surplomb. Lorsque ces derniers restent modérés (over-vert), ils peuvent être réalisés d'un seul tenant avec les parties courbes inférieures. Pour des surplombs plus importants, (cradle, tunnel, etc.), il est nécessaire de recourir à des coffrages. Il existe trois types de mise en œuvre de ces coffrages :

- charpente bois + voligeage + plâtre lissé formant le fond de coffrage. Nécessite un traitement de surface du plâtre pour améliorer le décoffrage ;
- charpente bois + voligeage + tôles métalliques formant le fond de coffrage. Prévoir un facetage suffisamment dense pour la fluidité du roulement ;
- forme en polystyrène extrudé à haute densité découpée par machine numérique + enduit de résine polyester formant le fond de forme. Méthode onéreuse à réserver aux ouvrages dont la géométrie est particulièrement complexe.

— Armatures

En général, les armatures sont composées de treillis reconstitués à partir de barres à béton simples qui sont tressées au moyen de ligatures. Il est recommandé de placer dans un premier temps les armatures radiales (équivalentes aux longitudes d'un

globe terrestre), puis de poser les armatures perpendiculaires (les latitudes). L'emploi de nappes de treillis présoudées est déconseillé, à l'exception des zones à simple courbure ou des plates-formes, car il est pratiquement impossible de les former selon une géométrie à double courbure.

Les armatures doivent être soudées aux copings lorsque ces derniers sont métalliques. Il est recommandé de faire réaliser le dimensionnement des armatures par un bureau d'études compétent. Le maillage sera au minimum de 200 × 200 mm.

— Copings

Le coping est une pièce de raccord et de finition entre les surfaces courbes et les plates-formes. Les copings sont utilisés par l'ensemble des disciplines pour effectuer des grinds.

Il existe deux types de copings :

- les pool-copings, dérivés inspirés des margelles de piscine. Ils sont préfabriqués ordinairement sur des largeurs d'élément de 60 cm, avec un béton présentant une dureté supérieure, et de forme courbe pour les parties des ouvrages dont le rayon de courbure est très serré. Pour les courbures plus amples, la courbe est « facetée » au moyen de copings droits et le joint entre chaque élément reprend le léger angle nécessaire d'un élément à l'autre. Ce type de coping se place après la réalisation des pentes courbes ;
- les copings métalliques : il s'agit de tubes en acier précintrés selon les formes en

→ Coffrage d'un cradle



Et maintenant ?



↑↑↑ Mise en place des armatures
↑↑↑ Copings métalliques. Ils permettent un bon repérage des futures surfaces en béton
↑ Pool-copings

plan du projet. Le diamètre habituel des tubes est de 60 mm. L'épaisseur doit être au minimum de 3 mm pour présenter une résistance suffisante au façonnage et à la soudure, et afin de résister au passage répété des trucks de skate ou pegs métalliques des BMX générant une abrasion importante. Les tubes doivent être protégés de la corrosion par galvanisation à chaud ou peinture antirouille. À noter qu'aucun traitement de surface ne résiste durablement à l'abrasion due aux grinds (décrite ci-dessus).

— Eaux pluviales

Un avaloir doit être prévu à chaque point bas d'une cuvette, sous peine de voir celle-ci se transformer durablement en vasque remplie d'eau à chaque intempérie. Les avaloirs doivent être choisis et posés de sorte qu'ils ne soient pas un obstacle au roulage. La grille doit être parfaitement affleurante aux surfaces de béton. Il est recommandé de prévoir des avaloirs dotés d'un siphon accessible.

— Revêtements

Il est possible de «décorer» l'ouvrage au moyen d'un revêtement spécifique rapporté sur le béton. Il est important de s'assurer dans ce cas de l'état de surface du béton et de la capacité du futur revêtement à y adhérer. En général, un primaire d'accroche est nécessaire avant l'application du revêtement final. Le revêtement de finition doit présenter une résistance à l'abrasion importante et une bonne élasticité afin de supporter les phénomènes de dilatation du support. Pour ces deux raisons, seules conviennent les revêtements de type résine polyuréthane (bonne résistance à l'abrasion, bonne élasticité) ou résine époxy (excellente résistance à l'abrasion, élasticité faible).

Il est également possible d'incorporer dans la laitance du béton des pigments colorés. L'avantage de cette technique est une plus grande durabilité et résistance à l'abrasion.

— Végétation

Si la présence de végétation est souhaitable au sein des skateparks, il est important de veiller à deux aspects particuliers :

- les arbres ou arbustes doivent être positionnés de manière à éviter que les feuilles mortes, fruits ou brindilles n'envahissent les surfaces de roulage ;
- les arbres importants doivent être idéalement choisis avec des racines pivotantes (à développement vertical), ou à défaut placés dans des fosses en béton adaptées, afin d'éviter tout risque d'altération des ouvrages en béton par les racines.

Et maintenant ?



ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Les entreprises ou personnes capables de réaliser des surfaces courbes suffisamment lisses et régulières pour permettre une pratique optimale et sécurisée sont très rares. Certains constructeurs spécialisés sont composés de skaters, et revendiquent parfois même le statut d'«artistes sculpteurs». Force est de reconnaître qu'il s'agit d'un savoir-faire très particulier, qui s'acquiert lentement et avec l'expérience. Face à ce savoir-faire, des entreprises soumissionnent parfois pour ce type de travaux, loin de s'imaginer la complexité de cette mise en œuvre, qui allie le geste et l'œil. Dès lors, il est essentiel de s'assurer, au moment d'un appel d'offres, que l'entreprise soumissionnaire possède réellement les capacités à réaliser parfaitement ce type de travaux. L'entreprise devra notamment présenter un nombre suffisant de références de construction de skateparks, ou de constructions en béton armé de complexité équivalente.

- ↑ Fresque en cours de réalisation au square des Ursulines par Pablo Gonzales, alias Sozyone
- Le lissage est une opération particulièrement délicate, nécessitant l'intervention de spécialistes







4

ET APRÈS ?

À Bruxelles ou ailleurs, de nombreux lieux ont été fermés, abandonnés ou désertés car la réflexion s'est limitée à la création des équipements.

Comment gérer et réglementer l'utilisation des lieux? Comment dynamiser, pérenniser et sécuriser leur utilisation?

4.1 → RÈGLEMENT D'UTILISATION

PANNEAUX D'INFORMATION

L'application d'un règlement n'a de sens que si ce dernier ne peut en aucun cas être ignoré par les pratiquants. Pour cela, un ou plusieurs panneaux d'information reprenant le contenu du règlement doivent être prévus à proximité du lieu et conçus de manière à être parfaitement visibles. Un lieu doté de plusieurs accès devra idéalement compter autant de panneaux. Dans le cas d'un skatepark intégré dans un parc disposant lui-même d'un règlement, une mention de ce règlement à l'intention des pratiquants peut conditionner l'usage du skatepark à la lecture et à l'acceptation du règlement d'utilisation spécifique de ce dernier.

Le caractère contraignant de ce panneau peut être allégé par une partie destinée à l'information (événements, initiations, calendrier d'entretien) et aux échanges entre pratiquants.

Informations essentielles à faire figurer sur le panneau d'information :

- règlement d'utilisation ;
- contact gestionnaire ;
- contact premier secours.

Nous recommandons l'utilisation de visuels pour renforcer l'impact de certaines informations. Par exemple, une image représentant un skater équipé de protections pourra être comprise de tous, y compris par les visiteurs étrangers.

LA NÉCESSITÉ D'UN RÈGLEMENT

Lorsqu'un lieu dédié au skate n'a pas le statut d'espace public, un règlement permet de définir les responsabilités de chacun : utilisateur, gestionnaire, propriétaire, etc., notamment en cas d'accident. Le règlement définit les règles de sécurité à respecter et précise les interdictions. Parmi les recommandations ou conditions d'usage dans les skateparks, citons, en guise d'exemples :

- port de protections individuelles obligatoire ou recommandé ;
- accompagnement obligatoire des enfants de moins de ... ans (à déterminer par la maîtrise d'ouvrage ou les gestionnaires) ;
- présence obligatoire de deux personnes minimum³² ;
- usage strictement réservé à la pratique du skateboard, roller, BMX ;
- véhicules à moteur, scooter, motocross, vélos autres que BMX interdits ;
- interdiction de modifier les installations.

32. Cette mesure permet, dans le cas d'un accident touchant une personne, que la seconde puisse prévenir les secours.

↓ Panneau d'information du skatepark Velodroom à Ostende, avec une partie prévue pour la communication



4.2 → ACTIVATION

33. Cf. Règlement régional d'urbanisme, Titre 6.

↓ Événement au square des Ursulines

Dans le meilleur des cas, un skatepark ne se contente pas de répondre à la demande des pratiquants, il en génère de nouvelles après sa réalisation. À l'inverse, un skatepark peut aussi rapidement être déserté par phénomène de lassitude ou encore lorsque les infrastructures sont dégradées. Pour ces raisons, il est important de comprendre que la réussite d'un projet de skatepark ne se limite pas à sa réalisation, mais est plutôt mesurable à la capacité des utilisateurs et des gestionnaires à le faire vivre.

INITIATIONS

Si la plupart des pratiquants confirmés ont appris à faire du skate de manière autodidacte ou grâce aux conseils des pratiquants déjà aguerris, il existe néanmoins d'autres méthodes d'apprentissage. Pour un débutant, l'accès au skatepark, lieu privilégié de l'apprentissage et de l'émulation, n'est pas évidente, car le groupe peut paraître « fermé » de prime abord. L'organisation de séances d'initiation permet de franchir ce cap et de faire découvrir la discipline au plus grand nombre, en permettant un échange intergénérationnel et une transmission des savoirs des pratiquants expérimentés aux débutants. En outre, les conseils donnés par les pratiquants expérimentés assurent

l'acquisition plus directe des bons gestes et des bonnes postures : la courbe d'apprentissage est plus rapide.

Du fait de la présence de parents accompagnant leurs enfants, les séances d'initiation favorisent aussi la mixité des publics et évitent que le lieu soit approprié exclusivement par un groupe spécifique, ce qui va – à nouveau – dans le sens du contrôle social.

À Bruxelles, l'asbl Skateboarders assure la tenue de séances d'initiation, organisées au square des Ursulines.

ÉVÉNEMENTS

Autre moyen de faire vivre le skatepark, l'organisation d'événements, qui sont en outre susceptibles d'attirer un public plus large que celui des skaters : les curieux, touristes, etc. qui seront intéressés par le spectacle et l'ambiance festive. Les principaux événements sont de type contest (compétition). Il s'agit plus d'un concours que d'une compétition réelle, l'émulation étant ici bien plus importante que le fait de gagner. Certains événements sont organisés en collaboration avec des sponsors privés. Leur participation est intéressante du point de vue du spectacle, car ils font venir des skaters talentueux (et professionnels). Par contre, la participation de ces sponsors n'est pas innocente, et il faut savoir que ces derniers vont chercher à avoir un maximum de visibilité auprès des skaters qui sont pour eux également des consommateurs potentiels.

Cette recherche de visibilité est potentiellement problématique vis-à-vis de la dimension publique des lieux qui accueillent ces événements.³³



Et après ?

- Séance d'initiation au square des Ursulines, organisée par Brusk
- ↓ Événement au square des Ursulines



4.3 → ENTRETIEN

Comme n'importe quel outil, la durabilité d'un skatepark dépend directement de l'attention portée à son entretien. Et par durabilité, on entend également celle qui concerne son usage. Cette attention doit être partagée par les utilisateurs qui vivent le lieu au quotidien et par les gestionnaires, qui seront à même de prendre en relais les problématiques d'entretien plus conséquentes.

À LA CHARGE DES UTILISATEURS

Pour être sûre, la pratique du skate requiert des surfaces d'évolution parfaitement propres. Aussi, il n'est pas rare de voir des skaters venir sur le lieu de leurs exploits armés de leur propre balai !

L'entretien quotidien consiste en un balayage régulier des surfaces de pratique, le ramassage éventuel des déchets et détritiques, la vidange des poubelles, etc. Il est possible, par convention, de confier cette charge à un groupement d'utilisateurs ou à une structure sociale.

Lorsqu'un désordre affectant les installations survient, ce dernier peut s'aggraver rapidement s'il n'est pas tout de suite réparé. Et le risque de blessures graves s'accroît à la même vitesse. Il est donc de la responsabilité des utilisateurs de prévenir les gestionnaires lorsqu'ils constatent une altération des équipements. Cette responsabilité doit dès lors être mentionnée sur le panneau d'information, avec une adresse de contact des gestionnaires.

À LA CHARGE DES GESTIONNAIRES

L'entretien peut être assuré :

- uniquement par le gestionnaire (la fréquence d'entretien peut être définie en fonction de la période de l'année) ;
- par convention, de manière partagée entre d'une part le gestionnaire et, d'autre part, les utilisateurs ou une structure sociale. À titre d'exemple, la répartition suivante peut être convenue : la mission du gestionnaire sera de procéder à un entretien approfondi tous les quinze jours, ainsi qu'à l'entretien des plantations et au le ramassage régulier des sacs poubelles, tandis que les utilisateurs ou la structure sociale seront chargées de balayer les surfaces de pratique cinq jours par semaine le matin.

À noter que pour le nettoyage, l'usage d'un nettoyeur à haute pression est proscrit, car cela risquerait d'endommager la finition lisse du béton.

Les gestionnaires doivent assurer une inspection régulière des lieux. En particulier, les ouvrages structurels doivent être inspectés par un bureau de contrôle selon une fréquence annuelle.

Les tags et graffitis, lorsqu'ils sont réalisés sur un béton neuf, rendent les surfaces localement glissantes et créent un risque de chute. Il peut être tentant pour un gestionnaire de nettoyer les tags, mais cela est vain et risque par ailleurs d'altérer la surface de roulement et donc de compromettre l'utilisabilité du lieu. Par contre, il est possible de recouvrir l'ensemble d'un revêtement spécifique (de type peinture de sol ou résine), ce qui incitera moins que le béton brut à y apposer sa marque ou son talent graphique.

Après quelques années d'utilisation, la surface en béton des skateparks devient poreuse et ne pose plus de problème de perte d'adhérence.

À prévoir enfin : le ragréage des bétons usés après plusieurs années d'utilisation. En général, l'état des bétons impose ce ragréage à partir de quinze à vingt ans.





5

CON· CLU· SION

Une pratique formelle et informelle avérée, des lieux à améliorer, d'autres à inventer. Des pièges à éviter... La glisse urbaine bruxelloise a clairement l'opportunité de devenir une référence européenne en la matière.

Parmi ses atouts, Bruxelles dispose d'une carte de visite exceptionnelle à plus d'un titre: le square des Ursulines, qui aura entre autres démontré le caractère vraisemblable, non utopique de rassembler les différents acteurs autour d'une table, partageant l'ambition d'un espace inédit, ouvert, attractif pour les skaters et accueillant pour les autres, non excluant, et surtout résolument urbain. Cette première pierre dans la construction du paysage ludo-sportif de Bruxelles est déjà un témoignage du potentiel de développement de ce qui est devenu une culture à part entière. Mais bien d'autres aspects viennent le compléter: une demande croissante, une pratique qui achève de trouver ses marques, enfin enseignée et reconnue en tant que discipline sportive. Un potentiel d'innovation important: les créativité architecturale, paysagère et même artistique sont permises; des lieux hybrides, des espaces publics appropriables et récréatifs sont à inventer!

Mais l'ensemble de ces potentiels ne trouvera de résonance qu'en présence d'une réelle prise de risque, assumée et volontariste.

Glossaire

BANK

plan incliné.

BOWL

piste de skate creuse à double courbure, en forme de bol.

COMBI-BOWL

piste de skate constituée de plusieurs bowls communicants.

CRADLE

partie sphérique située au-delà de la verticale.

COPING

arête renforcée entre parties verticales et horizontales.

CURB

obstacle ou module en forme de bordure de trottoir.

DITCH

littéralement fossé, forme creuse linéaire en béton, en forme de V ou de U.

DIY

spot ou skatepark construit par les skaters eux-mêmes.

DOT

relief urbain ponctuel permettant de réaliser une ou des figures.

FLAT

surface plane et lisse d'un skatepark sur laquelle les modules sont installés.

FLATBAR

forme horizontale du handrail, ancrée au sol et de faible hauteur.

FLOW-COURSE

skatepark de dimensions importantes, pouvant combiner street plaza et combi-bowl, permettant des runs de longue durée.

FUNBOX (OU PYRAMIDE)

plate-forme avec des côtés en pente et un sommet plat.

GAP

intervalle entre deux obstacles ou vide à sauter.

GRIND

trick consistant à faire glisser les axes d'une planche de skate ou les pegs d'un BMX sur un obstacle.

HUBBA

ledge incliné descendant le long d'un escalier ou d'un plan incliné.

HANDRAIL

rampe ou main courante d'escalier.

HALF-PIPE

littéralement demi-tube, module en forme de U à simple courbure avec ou sans zone inférieure plate ou zones supérieures verticales.

HIP

arête vive ou arrondie joignant deux plans inclinés disposés en angle.

LEDGE

obstacle ou module en forme de muret.

LONDON GAP

gap particulier formé d'un vide à sauter en partie haute d'un bank.

LOVESEAT

saillie présente sur la partie courbe d'un bowl ou pool, formant une petite plate-forme horizontale. À l'origine un dispositif présent dans les piscines et permettant de s'asseoir.

MANUAL PAD

obstacle ou module en forme d'estrade horizontale, de hauteur variable.

MINI-RAMPE

rampe dont la hauteur est modérée.

PIPE

cylindre complet.

PLATFORM

parties supérieures horizontales des bowls, pools ou half-pipes à partir desquelles les skaters se lancent.

POLE JAM

obstacle ponctuel à sauter.

POOL (OU POOL-REPLICA)

Bowl conçu pour ressembler le plus possible aux piscines californiennes.

QUARTER

module en forme de quart de tube, convexe ou concave.

RAMPE

voir half-pipe.

SNAKE RUN

piste dont la forme évoque la trace que laisse un serpent sur le sable.

SPINE

arête vive formée par deux rampes courbes adossées.

SPOT

lieu particulièrement attractif pour la pratique du skate.

STREET PLAZA

skatepark minéral de type street conçu pour ressembler autant que possible à un aménagement urbain.

TABLE

module présentant une surface plane et surélevée.

TRANSITION

surface permettant de passer d'une courbure à une autre.

TRICK

figure.

WALL

surface verticale.

Crédits photographiques

Nous remercions les photographes pour la mise à dispositions des images.

COUVERTURE

Alexandra Dos Santos

BRUSK

Pages: 7; 10; 14; 15-g; 21; 33-b; 44-h;
44-g; 44-d; 48; 51-h; 55; 56-b

CEDRIC SCHEERS

Page: 11

CONSTRUCTO / STÉPHANE FLANDRIN

Page: 32

FILIP DUJARDIN

Pages: 8-9; 23-h; 26

FLICKR® CREATIVE COMMONS LICENSE (COMMERCIAL)

Page 12-g: Elvert Barnes

Page 12-d: Martin Terber

Page 22: Adrien Pâris

Page 27-h; 27-b: Sem Vandekerckhove

Page 28: Andrés Aguiluz Ríos

Page 30: Cyberien 94

Page 34-b: Charles Strawter

Page 35: Stipo Team

Page 37: Till Westermayer

Page 38: Stipo Team

IBGE

Page 6: Cécile Duvivier

Page 43: Andrea Urbina

Pages 52-53: Cécile Duvivier

Pages 58-59: Axel Demonty

L'ESCAUT ARCHITECTURES

Pages: 2-3; 13-h; 13-b; 15-d; 16; 18; 19;
20; 24-25; 29; 30-h; 31-h; 31-b; 33-h; 34-h;
36; 42; 46-g; 46-b; 46-d; 47-h; 47-b; 49;
50-h; 50-m; 51-b; 54

SCHIEF / THOMAS MARCHAL

Pages: 4; 5; 6; 7; 15-b; 16-d; 17-h; 17-b;
23-b; 34; 50-b; 56-h

Abréviations:

h: haut;

m: milieu;

b: bas;

g: gauche;

d: droite.

Colophon

Nous remercions toutes les personnes
qui ont contribué à cette étude :

COORDINATION

Bruxelles Environnement :
Andrea Urbina-Padin et Renaud Tondeur
L'Escaut : François Lichtlé

AUTEURS

Bruxelles Environnement :
Andrea Urbina-Padin, Renaud Tondeur
L'Escaut : François Lichtlé, Justine Fery,
Hans Eelens
Brusk : Stéphane Thonnard

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Speculoos (Pierre Huyghebaert,
Delphine Platteeuw, Fanny Ruhlmann)

« (...) Pour être acceptées dans une société du labeur, les activités ludiques doivent nécessairement être séparées, circonscrites à des limites spatiales et temporelles définies par l'espace domestique, les terrains aménagés et les horaires des clubs de sport. Outrepassant les limites classiques des espaces de jeu, les skaters empiètent sur le terrain de ceux qui ne jouent pas et c'est bien ce qu'on leur reproche. »

Free Ride, Raphaël Zarka